

Des «boubou-macoutes» dotés de pouvoirs élargis

André Bourbeau augmente le nombre de ses agents vérificateurs de l'aide sociale pour débusquer plus efficacement les fraudeurs. Question de crédibilité, dit le ministre

Jean Francoeur

QUÉBEC intensifie ses contrôles et donne à entendre qu'il pourrait s'en suivre une multiplication des poursuites contre les personnes qui touchent illégalement des prestations de l'aide sociale.

Il y va de la crédibilité du régime, estime M. André Bourbeau, ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle. « Le signal que nous donnons est clair, dit-il. Les gens doivent comprendre que s'ils trichent, il se passera quelque chose. »

Avec l'entrée en scène en août dernier de 50 nouveaux agents vérificateurs investis des pouvoirs et de l'immunité prévus à la Loi sur les commissions d'enquête, le ministre sera en mesure de débusquer plus efficacement les cas de fraude qui échappaient jusqu'ici aux agents visiteurs (les fameux « boubou-macoutes »), souligne-t-il dans une entrevue au DEVOIR.

Il ne s'agit pas d'un ajout de personnel. L'effectif est toujours de 300 personnes. Mais le nombre des vérificateurs passent de 100 à 150, tandis que celui des visiteurs est réduit d'autant.

C'est cette mesure qui a amené quatre organismes de défense et de promotion des intérêts des assistés sociaux à claquer la porte de la commission consultative mise sur pied, 18 mois plus tôt, par le ministre dans le but d'améliorer le service à la clientèle.

Ces dernières semaines, deux cas

assez spectaculaires ont fait la manchette. La confiance du public quant à l'éthicalité du régime en fut soumise à rude épreuve. Il y a eu le cas d'un couple propriétaire de trois voitures, dont une Mercedes, qui avait réussi à se faire inscrire sur la liste des prestataires. Et celui des ressortissants somaliens en attente du statut d'immigrant reçu, soupçonnés d'avoir encaissé frauduleusement une somme de 2 millions \$.

Le ministre intensifiera également ses activités de recouvrement des trop-versés qui s'accumulent au rythme de 35 millions \$ par année. Il y en avait pour 228 millions au 31 mars 1990 et, dans son rapport, le Vérificateur général pressait le ministre d'en faire un meilleur suivi. Il ne s'agit pas nécessairement de fraudes. Ces trop-versés apparaissent lors de la vérification des déclarations faites par les requérants et les prestataires sur leurs besoins, leurs biens, leur avoir liquide et leurs revenus. Il peut également s'agir d'une avance de fonds, par exemple dans l'attente de la réalisation d'un héritage, devenue remboursable par la suite.

Désormais, le ministre tablera moins sur les visites à domicile qui continueront de se faire au rythme d'une fois tous les deux ans. L'accent sera mis sur le travail de vérification confié aux nouveaux agents. Certaines clientèles feront l'objet d'un examen plus attentif. M. Bourbeau dit son étonnement devant le fait, par exemple, que des gens fassent appel à l'aide sociale en alléguant un écart entre leurs revenus et leurs besoins,

mais refusent de toucher les 1000 \$-tâchés à la participation à une mesure d'employabilité (rattrapage scolaire, stages en milieu de travail, travaux communautaires). Même étonnement devant le fait que deux prestataires sur trois qui s'étaient déclarés « disponibles » en attendant une place dans l'un ou l'autre de ces programmes, la refuse lorsque cette place leur est finalement offerte.

Les fichiers seront mis en commun

Une refonte de tout le système informatique est également en cours. M. Bourbeau a réussi à convaincre ses collègues du Conseil du trésor que l'opération pourrait s'autofinancer en cinq ans. Bientôt, les agents des centres Travail-Québec auront à leur disposition une masse considérable d'informations qui leur permettra de traiter plus efficacement les demandes qui leur sont faites.

Ainsi, tous les agents auront accès notamment aux fichiers de plusieurs autres ministères ou organismes gouvernementaux pour valider les déclarations des requérants : ministère de l'Enseignement supérieur pour les prêts et bourses, ministère de l'Éducation, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Société d'assurance automobile et Régie des rentes du Québec. La Commission d'accès à l'information a donné son aval à ces « couplages ».

Par contre, le même organisme a refusé le feu vert dans le cas des dossiers de l'assurance-chômage, mais le gouvernement a passé outre. De même, le ministre fait affaire avec

des agences de crédit du secteur privé, telle Equifax, mais à des conditions que la commission refuse d'endosser.

De façon générale, la fonction de vérification a fait l'objet en juin dernier d'une réunion avec les représentants de la Commission d'accès à l'information, la Commission des droits de la personne et le Bureau du Protecteur du citoyen.

Il est encore trop tôt, dit M. Bourbeau, pour faire un premier bilan de la réforme de la Loi sur l'aide sociale, qui porte maintenant le titre de Loi sur la sécurité du revenu. Pour en juger, dit-il, il faudra attendre que l'économie donne des signes plus évidents de reprise. La réforme, en effet, s'est engagée sous des auspices assez peu favorables. Elle a été mise en application en août 1989 tout juste avant que l'économie entre dans une longue récession qui, depuis ce temps, gonfle les rangs des prestataires et crée des goulets d'étranglement dans l'accès au marché du travail.

La réforme devait faciliter la sortie de l'aide sociale, notamment par le biais des mesures d'employabilité. Or le régime, qui comptait 329.000 prestataires en septembre 1989 (alors que la prospérité battait son plein), se retrouve aujourd'hui avec

à peu près le même nombre de ménages assistés qu'il y a dix ans, au plus creux de la récession de 1981-1982, soit 425.000.

À cet égard, M. Bourbeau éprouve des sentiments partagés. « Je m'en désole, dit-il, et je m'en console en voyant ce qui se passe ailleurs. »

À son avis, le régime québécois se comporte beaucoup mieux que celui de l'Ontario où le nombre des prestataires est passé de 263.000 en 1985 à 613.000 aujourd'hui.

Cela tiendrait à deux facteurs. D'abord, le régime ontarien est plus « attrayant » que celui du Québec. La prestation moyenne versée est de 8300 \$ par année en Ontario contre 7200 \$ dollars ici. Ensuite, croit M. Bourbeau, le régime québécois est mieux géré et mieux contrôlé, même si d'importants progrès restent encore à faire.

Pour l'heure, le ministre n'envisage aucune réforme d'envergure touchant la structure du régime. Deux des programmes créés par la réforme de 1989 fonctionnent très bien. Un premier programme, qui porte le nom de « Soutien financier », s'adresse aux personnes qui, en raison de leur état de santé, sont incapables de subvenir à leurs besoins. Très controversé lors de sa création, le programme Soutien financier est

un franc succès. Exactement 97.688 ménages y étaient inscrits en juin dernier. Fini les certificats de complaisance qui étaient le cancer de l'ancien régime.

À l'autre extrémité, le programme APPORT (Aide aux parents pour leurs revenus de travail) semble avoir trouvé sa vitesse de croisière. Il a pour objet de faciliter la sortie de l'aide sociale en encourageant les gains de travail ou d'empêcher que des personnes en emploi jugent le montant de la prestation plus avantageux que le revenu qu'elles tirent de leur travail.

Entre les deux, se trouve le programme APTE (Actions positives pour le travail et l'emploi). C'est le plus controversé. M. Bourbeau n'envisage aucun retour en arrière quant aux grands principes qui le fondent : partage du logement, responsabilité parentale et participation à des mesures d'employabilité. Mais le ministre est disposé à y apporter toutes les retouches susceptibles d'en améliorer le fonctionnement. De fait, depuis la mise en œuvre de la réforme, près d'une soixantaine d'amendements ont été apportés à la loi et à ses règlements, dont une bonne quinzaine cependant « peuvent être perçus négativement », de l'aveu même du ministre.

Métier : ex-chômeur

Les clubs de recherche d'emploi livrent la marchandise

Martine Carle

collaboration spéciale

PAR les temps qui courent — temps de récession qui n'en finit plus de finir, de reprise qui attend encore le moment opportun pour se manifester — ils sont de plus en plus nombreux à la recherche d'un emploi : professionnels, étudiants-finissants, ouvriers, employés de bureau, bénéficiaires de la sécurité du revenu... Ils veulent tous se trouver l'emploi idéal dans les plus brefs délais.

Certains sont devenus de véritables spécialistes en recherche d'emploi, d'autres vivent cette expérience pour la première fois, mais tous finissent par faire face aux mêmes difficultés : découragement, tendance à la passivité, peur de ne pas trouver, manque de confiance en soi, préjugés ou idées préconçues face au marché du travail, attitude négative vis-à-vis la société en général.

Prenez par exemple Azzeddine, qui possède une maîtrise en science politique. Il a cherché pendant huit mois ; huit mois à envoyer des curriculum vitae, à répondre aux annonces dans les journaux, à demeurer à l'affût, à demeurer disponible en tout temps. Il a consulté des conseillers du Centre d'emploi fédéral ; pas un seul d'entre eux ne lui a conseillé quoi que ce soit.

Autre exemple, celui de Nathalie. En désespoir de cause, après des mois de recherche active dans le domaine des communications, elle s'est adressée à des agences de placement privées. Une seule agence a accepté de la recevoir, moyennant 90 \$ pour la première entrevue, 125 \$ pour réécrire son curriculum vitae et des sommes additionnelles pour avoir le droit de participer à des entrevues simulées. Un peu coûteux pour une personne sans emploi.

Ingénieur diplômé depuis plus d'un an, Gaétan cherche toujours activement. Il rencontre régulièrement des conseillers et suit toutes les pistes qu'on lui indique. Lorsqu'il a commencé ses études en génie chimique, on disait pourtant que les employeurs venaient chercher les futurs candidats aux portes des universités.

La méthode Nathan

Aujourd'hui, tout le monde s'entend là-dessus : pour trouver un emploi, il faut y mettre beaucoup de temps, beaucoup d'énergie et surtout une certaine expertise. Un travail à temps plein.

Vers le milieu des années 70, le Dr. Nathan Azrin, psychologue privé, gérant l'approche comportementale, a mis sur pied les premiers groupes de recherche d'emploi aux États-Unis.

Partant du principe que les chercheurs d'emploi éprouvent tous, à différents degrés, des problèmes de motivation, de comportement et d'apprentissage, il a élaboré une méthode visant à corriger ces lacunes à travers une dynamique de groupe. Son but : permettre à tous les participants de trouver le meilleur travail possible, dans les meilleurs délais. Après avoir comparé de nombreux groupes de recherche, il a démontré que sa méthode était efficace à 90 % pour tous les sous-groupes : chômeurs réguliers, personnes handicapées, professionnels, jeunes, minorités ethniques, personnes recevant des allocations de la sécurité du revenu, etc. Pour le Dr. Nathan, tous sans exception peuvent trouver un emploi.

Au Québec, c'est au début des années 80 qu'ont été créés, en s'appuyant sur la méthode Nathan, les premiers clubs de recherche d'emploi. Subventionnés par les Centres d'emploi fédéraux, ces clubs — nous en avons visité quelques-uns situés dans la région de Montréal — s'adressent à des clientèles très diversifiées. Tout est mis en œuvre, de façon structurée, pour favoriser des changements d'attitude et une plus grande confiance en soi.

Pendant trois semaines intensives, les clients apprennent à mieux se connaître et à mieux cibler les employeurs potentiels, ils apprennent à rédiger un c.v. et des lettres de présentation ou de remerciement. On les incite à communiquer avec leurs amis, leurs connaissances ou leurs anciens employeurs, ils s'exercent sur vidéo aux techniques d'entrevue, bref, ils se spécialisent en recherche d'emploi.

« Ce n'est pas facile ! » souligne Fernande. « Il faut téléphoner (10 ou

12 appels par jour) et obtenir des entrevues d'information avec des employeurs potentiels. Je ne me sens pas encore à l'aise avec cette méthode, mais je persévère ». Fernande a obtenu quelques entrevues, mais les employeurs n'acceptent pas ses exigences salariales, malgré ses 15 années d'expérience en secrétariat. Or, avec deux enfants à sa charge, elle ne peut pas se permettre de recommencer au bas de l'échelle.

« Je ne savais pas par quel bout commencer quand j'ai perdu mon emploi après 26 années de services pour la même compagnie », explique Luc, qui travaillait dans le domaine de l'entretien mécanique. J'ai beaucoup aimé l'expérience du Club de recherche. Mais ce qui est difficile, c'est de maintenir un rythme aussi actif — se lever tous les matins comme si on allait travailler, écrire, téléphoner, rencontrer des gens, de 9 heures à 5, cinq jours par semaine — pour ensuite se retrouver à nouveau seul chez soi ».

Qu'en pensent les conseillers en emploi ? « Les clients doivent avoir un objectif d'emploi clair et réaliste », me répond Diane Brunelle du Club Travail sans frontières, qui s'adresse aux chômeurs de 40 ans et plus. « Plus de 50 % des jeunes qui viennent nous voir ne savent pas ce qu'ils veulent », renchérit Marie-Josée Dubois du Club St-Denis, dont la clientèle a moins de 30 ans. « À tel point que nous avons décidé d'offrir des services d'orientation. Il est d'ailleurs assez fréquent que des jeunes venus nous consulter pour trouver un emploi repartent décidés à retourner aux études ».

Oui, mais pour ceux qui comme Fernande, Gaétan ou Nathalie, savent ce qu'ils veulent, quelles sont leurs chances de trouver un emploi ? « De 70 à 80 % de nos clients trouvent un emploi », affirme Majorique Garriépy du Club Eureka, dont la moitié des clients est immigrante. « Sauf qu'aujourd'hui, c'est plus long. Neuf mois en moyenne. Nous avons d'ailleurs réajusté notre tir. Nous offrons un meilleur suivi ».

Mme Brunelle ajoute : « Beau temps, mauvais temps, il y a toujours au moins 4 % d'emplois disponibles sur le marché (pour cause de



PHOTO JACQUES GRENIER

En avril 1983, des chômeurs et des étudiants descendaient dans les rues de Montréal pour réclamer du travail. Presque dix ans plus tard, le problème de l'emploi demeure entier au Québec.

décès, maladie, retraite ou retour aux études). Mais il ne faut pas oublier que 80 % des postes ne sont jamais affichés. C'est de ce côté-là qu'il faut chercher. Notre service de placement a un taux de réussite de plus de 70 % ». Sa collègue Louise Lefebvre enchaîne : « Pour trouver un emploi, il faut être prêt à 100 %. Je ne veux pas entendre parler de problèmes de gardienne, de transport, ou autres. La cliente doit pouvoir commencer à travailler demain matin. Toutes les femmes ont un potentiel, même celles qui sont demeurées longtemps à la maison. Elles ont acquis de la maturité et de l'expérience même si leur travail n'était pas rémunéré. Il suffit de le faire valoir ».

Les clients, eux, sont parfois beaucoup plus amers.

Renée, diplômée en notariat, se cherche un emploi depuis plus de deux ans. Elle a tout fait : rencontres personnelles, clubs de recherche, envois systématiques de curriculum vitae à toutes les grandes entreprises, concours au gouvernement. Elle a épuisé toutes les res-

sources.

« Sans expérience, on a beau connaître les techniques de recherche d'emploi, les employeurs ne nous engagent pas ». Aujourd'hui, elle a ouvert son propre bureau de notaire, mais a beaucoup de mal à se constituer une clientèle.

Philippe était aussi très motivé au départ. Il a tout essayé, mais on lui refuse toujours ses cartes de compétences de mécanicien. « Même si j'ai réussi avec succès tous les cours, on me répond qu'il y a trop de mécaniciens sur le marché. Je songe maintenant à retourner aux études... en plomberie cette fois. On m'a dit qu'il y avait encore des emplois dans ce domaine ».

« Moi, je veux travailler dans un grand hôtel. Pas question d'aller travailler pour MacDonald », raconte Pierre, pas quand on a plus de dix années d'expérience comme cuisinier ».

Déculpabilisation

« Grâce au Club de recherche, poursuit Christiane, j'ai appris comment

chercher un emploi. Sauf qu'il n'y a pas d'emploi dans mon domaine. Peut-être serait-il temps que le gouvernement songe à subventionner la création d'emploi. Pour l'instant, il se déculpabilise en subventionnant les clubs de recherche et en nous disant : il n'en tient qu'à vous de vous trouver un emploi ».

Nous sommes un lundi matin. Première journée d'un nouveau groupe de recherche d'emploi. Pierrette et Alexandra, les deux animatrices, savent de quoi elles parlent. Elles aussi ont cherché longtemps avant d'en arriver à l'ultime solution : fonder leur propre club de recherche d'emploi. Elles ne manquent pas de clients.

Pendant trois heures, les membres du groupe parleront de leur expérience, de leurs espoirs, de leurs difficultés. La plupart savent ce qu'ils veulent, mais se rendent compte que, pour l'obtenir, ils devront travailler très fort pour arriver à convaincre un employeur qu'ils sont le meilleur candidat. Et, surtout, ils ne faudra pas qu'ils se découragent, peu importe les circonstances. Pas facile.

CAHIER
SPÉCIAL

TOURISME D'AFFAIRES

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

(514) 842-9645

Date de tombée: 9 octobre 1992

PARUTION
le 16 octobre
DANS
LE DEVOIR

Le 16 octobre 1992, LE DEVOIR publiera un cahier spécial **Tourisme d'affaires**. Au sommaire:

- Avantages respectifs des grands hôtels et auberges pour la tenue de colloques et congrès
- Transport aérien: les classes Affaires de l'avenir
- Évolution de la bureautique destinée aux voyageurs d'affaires
- Portraits de femmes d'affaires qui voyagent souvent
- Trains et clientèle d'affaires: la stratégie d'Amtrak et de Via; la problématique des TGV en Amérique du Nord et au Canada
- Voyages d'affaires et impôts
- Libre échange nord-américain et voyages d'affaires
- Tourisme d'affaires à Montréal: principales clientèles et tendances
- Stratégie de développement des aéroports de Montréal
- Grands congrès internationaux à Montréal et à Québec.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — Mr Baseball 7 h 05, 9 h 15... BERRI I: (849-3456) — Le dernier des Mohicans... CARREFOUR LAVAL I: (849-3456) — Célébrations... CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, Mtl (849-3456)...

DAUPHIN I: (849-3456) — La belle histoire 7 h 30... CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — Hero 7 h 05... DORVAL I: (849-3456) — Mighty Ducks 6 h 45... DU PARC I: (849-3456) — Singles 7 h 15... DU PLATEAU I: (521-7870) — Indochine 12 h 30... FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE I: — Sister Act 7 h 15... FAUBOURG STE-CATHERINE I: (849-3456) — Husbands and Wives 2 h 40... GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (498-0159) — Green Fields... QUIMETOCOPPE: (525-8600) — Salle I: Coyote

MUSIQUE



Yuli Turovsky, à gauche, en compagnie de son nouvel adjoint Pierre Dionne.

La famille I Musici s'agrandit

YULI TUROVSKY, directeur artistique de I Musici de Montréal aura un adjoint en la personne de Pierre Dionne qui fut pendant douze ans directeur du département des disques classiques chez Archambault. Agé de 40 ans, M. Dionne accompagnera l'ensemble de musique de chambre à sa première tournée de 13 concerts dans six pays européens du 15 octobre au 9 novembre: la France, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Espagne et l'Allemagne. Cette nomination de Pierre Dionne vient apporter du renfort à la petite équipe de I Musici fondé il y a neuf ans et promu au titre d'orchestre permanent en 1990, avec déjà 23 enregistrements à son crédit. Ce secteur du disque devient l'un des éléments stratégiques pour le développement international de l'orchestre et Pierre Dionne apporte sa longue et précieuse expérience dans ce domaine. Il est un invité régulier de l'émission Chronique du disque. I Musici de Montréal a pris une telle expansion depuis 1983 que son fondateur Yuli Turovsky nous apprend hier sa démission comme violoncelliste du Trio Borodine qu'il a fondé en 1977. Il sera remplacé par Laszlo Varga. « A compter de 1993, confié-il au DEVOIR, je vais consacrer tout mon temps à I Musici et ce sera ma dernière saison avec le Trio Borodine, un travail qui exige de nombreux déplacements aux États-Unis et en Europe. La réputation de ce groupe est bien établie et pour ma part, I Musici devient ma

SUR SCÈNE

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-9882) — Blouin-Bélanger, les 8-9-10 oct. à 22h30... BIDDLE'S JAZZ AND RIBB: 2080 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quartet de Johnny Scott... MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal (872-7882) — Danse: Le Danse Événement Off, Volez 2, du 5 au 8 oct. à 14h30 et 19h... NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: Salle Fred-Barry, 4353 est Ste-Catherine, Montréal (263-9741) — « Arriver le dimanche » de Sam Shepard... RESTO-BAR DES GOUVERNEURS: 458 Place Jacques-Cartier, Montréal (861-0188) — John McGale du groupe Offenback au spectacle, les mer. à 21h... STUDIO 303: 372 ouest Ste-Catherine, ste 303, Montréal (388-3771) — Maria Danse présente Conditions Critical, du 6 au 9 oct. à 22h... THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux Montréal (845-7306) — « Opéra tou » spectacle de marionnettes, conception et m. en s. Vladimir Ageev... THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3181) — « The Guild Sisters » de Michael Tremblay, m. en s. Michael Boyd, du 1er au 25 oct... THÉÂTRE LA CHAPELLE: 3700 St-Dominique, Montréal (843-7738) — Le Théâtre Optique et les Productions Kiki présentent « Les petites buses » de François Desjardins, m. en s. Jean Charest, du 29 sept. au 18 oct., mar. au sam., à 20h30, dim. à 15h30... THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 64 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Six personnes en quête d'auteur » de Pirandello, m. en s. André Brassard, du 29 sept. au 24 oct., mar. au ven., à 20h, sam. à 19h et 21h... THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Mensonges » de Paul Wheeler, m. en s. Sophie Clément, du 21 sept. au 17 oct... LE GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Le Théâtre de Trident présente « Famille d'artistes » de Kado Kostzer et Alfredo Arias, m. en s. Alexandre Hausvater, du 29 sept. au 24 oct... THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631) — « Deux tangos pour toute une vie » de Marie Laberge, m. en s. Denise Verville, jusqu'au 10 oct., mar. au sam., à 20h.

CINÉMA QUÉBEC

CINÉMA LIDO: — Capitaine Ron 19 h, 21 h 10... Un cœur en hiver 19 h, 21 h 10... Lune de miel à Vegas 19 h... Jeune femme cherche colocataire 21 h 10... Le sang des innocents 21 h 10... Le Player 18 h 45... Le sang des innocents 21 h 10... LE CLAP: (650-CLAP) — Betty 15 h, 19 h... Twin Peaks mer. jeu. 12 h 15, 19 h 15... GALERIES CAPITALE I: (525-2455) — I.P.S. 6 h 40, 9 h 15... Capitaine Ron 7 h 10, 9 h 20... Docteur Petiot 7 h 15, 9 h 25... Un cœur en hiver 7 h 9 h 15... Indochine 8 h 15... Rock'n Nonne 7 h 20, 9 h 30... PLACE CHAREST: (529-9745) — Le dernier des Mohicans 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30...

ciel 98.5 Cette année, écoutez CIEL! ET PARCOUREZ LE MONDE!

MAROC IDENTIFIEZ 5 MOTS PASSEPORT TIRAGE LE 30 OCTOBRE 1992

MUSIQUE CLASSIQUE CE SOIR, JEUDI 8 OCTOBRE LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF PRÉSENTE À 22:00

19 h 15 — La mort vous va si bien 21 h — Salle 2: Le retour de Batman 19 h — L'homme éléphant 21 h 30

À SURVEILLER Le Centre St-Pierre organise un atelier sur le thème: « S'aider à vivre un deuil »... Ce soir à 19 h, conférence de André Lépine sur le thème: La Sophrologie: dynamiser nos capacités à sentir, ressentir et pressentir... Ce soir à 17 h, conférence de Marie-Hélène Bonin sur l'Afrique du Sud « Négociations ou confrontation? »... Ce soir à 20 h, conférence sur les visages et les caractères, au 1631 rue St-Denis à Montréal. Rens.: 848-0553.

Table with 12 columns (times) and 12 rows (channels) listing TV programs for Thursday evening.

Info-Femmes vous invite à une conférence sur la santé et l'épanouissement sexuel, le mercredi 14 octobre de 19 h à 22 h... L'Association québécoise de la fibrose kystique vous invite à un Fibro-Show II, les 9 et 10 octobre à 19 h 30, à l'Auditorium Jean-de-la-Monnaie... L'Association bénévole amitié inc., organise à but non lucratif qui offre des services aux personnes qui ont des problèmes de santé mentale... L'Office de la famille vous invite à trois soirées de partage fraternel, dans le but de redécouvrir les forces humaines et spirituelles... La Mutuelle de services aux salariés et cadres tient tous les jeudis, de 15 h à 18 h, une clinique juridique sur vos droits en tant que salariés ou cadres, au 1279 chemin Ste-Foy, suite 208, à Québec. Rens.: (418) 527-3587.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

ARTS VISUELS/chronique

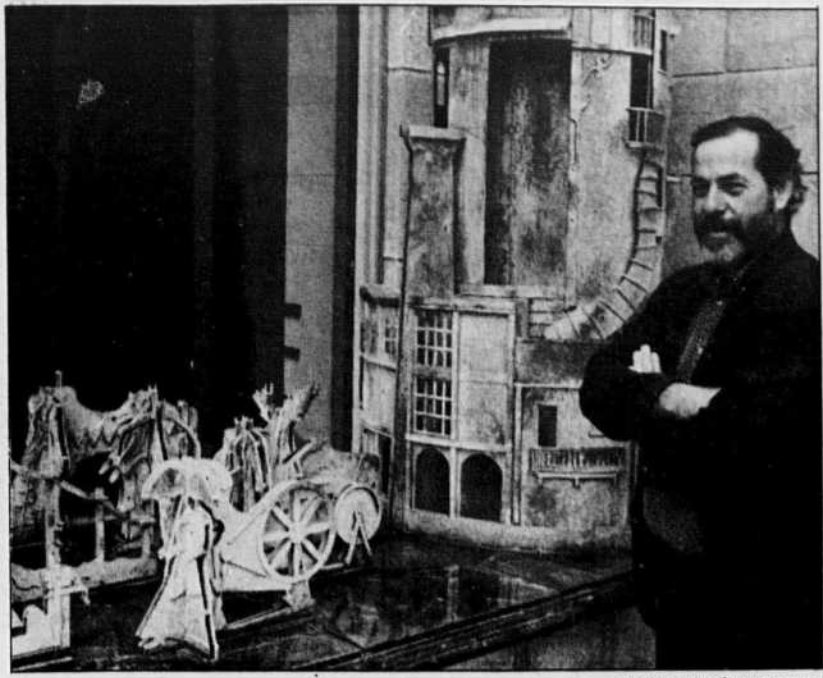


PHOTO MUSÉE MC CORD

Totem urbain/histoire en dentelles de Pierre Granche.

Parachuté au paradis

Marie-Michèle Cron

ÇA S'APPELLE la Revue Noire et c'est tout simplement... magnifique. Précédée d'un élogieux article dans la bible des revues françaises, le Nouvel Obs, la Revue Noire, en se consacrant aux arts plastiques africains contemporains, décolle le mythe de ce continent méconnu en prouvant la vitalité d'un art rageur et brillant que l'imaginaire collectif limite aux masques et à l'art populaire. Avec son format géant, un graphisme raffiné, une récolte d'images saisissantes, cette revue trimestrielle et bilingue (français/anglais) richement illustrée ne lésine ni sur les textes critiques, ni sur la poésie. Dès la première page de ce sixième numéro consacré aux Caraïbes — on peut se procurer les cinq précédents par abonnement — le lecteur est parachuté au paradis: « comme un verre de rhum sous le regard amoureux du désespoir ». Défilent l'exubérance de Basquiat, des couples cubains photographiés sous un ciel rouge, des installations prophétiques, la vie martiniquaise, des peintures gorgées de soleil. On s'exclame, on jubile et on remercie le rédacteur en chef Simon Njami, et ses associés, Bruno Tiliette (anciennement aux éditions Autrement), les architectes Jean-Loup Pivin et Pascal Martin Saint-Léon. Pour se procurer la Revue Noire, il faut se rendre aux librairies suivantes: Gallimard et Artex sur Saint-Laurent, Musée des beaux-arts, Renaud Bray sur Côte-des-Neiges, Olivieri sur Gatineau, Flammarion et Hermès sur Laurier, Champigny sur Saint-Denis.

Cité fragile

La semaine dernière, la galerie Vox Populi procédait au lancement de « Cité fragile » de l'artiste Serge Clément, ce grand voyageur devant l'éternel bien connu du milieu pour ses images anthropologiques. Projet photographique en trois actes actuellement exposé au Musée de la Photographie de Charlevoix qui sera présenté en septembre 1993 lors du Mois de la Photo à Montréal, « Cité fragile » a une héroïne: la grande ville d'Amérique latine dont l'ambiance surréaliste est frôlée par les ailes de la mort et de la lumière tropicale. En feuilletant lentement ces lieux clairs-obscur, on sent combien Serge Clément s'est imprégné de l'hémisphère sud-américain: monuments majestueux qui écrasent les hommes, cimetière et attente sous la pluie diluvienne, visages ravinés, ombres portées. À classer parmi les grands, aux côtés de Bravo et de Graciela Iturbide. On peut obtenir le livre à la galerie Vox, 4060, Boulevard Saint-Laurent, espace 110. Tel: 844-6993.

CIAC: un passeport pour l'art

Le CIAC n'est pas juste un centre d'art contemporain pour amateurs avertis. En lançant depuis quelques semaines déjà son passeport qui permet de scruter sous un autre angle l'art actuel avec des visites guidées, des commentaires d'artistes et des conférences la fin de semaine, le CIAC veut rejoindre un plus vaste public qui aura l'occasion samedi le 10 octobre à compter de 12H00 d'entendre Thérèse St-Gelais, adjointe à la rédaction de la revue Parachute et conservatrice associée avec Colette Tougas de Diagonales

MC Solaar rappe sérieusement...

MC Solaar et Dédé Traké

Au Spectrum ce soir, 18 h.

Sylvain Cormier

AU BOUT DU FIL, des locaux de PolyGram-France à mon sous-sol de cottage semi-détaché, Claude M'Barali raconte. « Un jour, j'ai mis le pied dans la bibliothèque du Centre Beaubourg (à Paris), et j'ai été vraiment surpris. J'avais tout à proximité. Du surréalisme aux livres sur les jeux de mots, à la presse, à toutes sortes d'opinions. Par la suite, après l'école, je venais là régulièrement avec deux amis. Chacun allait dans son rayon, dans les choses qui l'intéressaient, et on lisait pendant quatre-cinq heures. »

M'Barali, 22 ans, né au Sénégal, arrivé en France à trois mois, c'est aussi MC Solaar, le roi du rap hexagonal, MC (Master of Ceremony) du posse 501 — posse comme dans les milices de citoyens qui pourchassaient les bandits dans les westerns — une bande de noirs et de blancs de la banlieue sud parisienne qui rappe, raggamuffine, échantillonne et scratche depuis le lycée. MC Solaar a pris le Top 50 d'assaut en 1990 avec un rap nouveau genre, *Bouge de là*, a consolidé sa position en 1991 avec un premier album qui s'écoute en même temps qu'il se danse, *Qui sème le vent récolte le tempo*, et s'est installé pour de bon cette année avec un *slow-rap* envoûtant, *Caroline*, qui a soufflé sur l'été français et

mes dernières FrancoFolies de La Rochelle avec une douceur d'alizé.

La France entière — et peut-être bien le Québec, après la prise de contact de ce soir au Spectrum, s'il daigne prêter l'oreille — s'est éprise de

d'attitude envers les immigrés d'origine africaine, ce qui n'est pas rien à Paris, où les contrôles d'identité sont monnaie courante pour les jeunes Noirs. Non, apparaît-il, le rap n'est pas nécessairement agressif.

banlieues, pour moi, c'est un manque d'envie. Et l'absence d'information. »

MC Solaar ne multiplie pas les mots d'ordre. Il se contente, ici et là, entre les allitérations et les rimes à répétition, d'indiquer les possibilités d'issue, de propager, par les mots, son propre amour de la langue et de la communication. « Ce n'est pas didactique genre cours magistral d'université: il y a dans mes textes le lubrifiant marrant qui fait qu'on n'oublie pas, et qui, à la limite, permet de poser des questions. » De là, tout découle naturellement, à commencer par la prise de conscience qui mènera peut-être, éventuellement, au changement. « J'appelle à la réflexion. J'ai une formule qui dit: prends de l'avance en prenant du recul. C'est par méconnaissance qu'on est oppressé. Le seul message, c'est apprendre. »

C'est précisément pour apprendre qu'il s'amène pour la première fois en Amérique, le cerveau farci d'indiens, de lacs, de chemises à carreaux, images fixes mêlées à d'antédiluviennes fictions télévisuelles et cinématographiques en post-syncho. Encore frais sorti de sa banlieue, MC Solaar vient injecter ses mythes d'une saine dose de réalité. « L'Amérique, c'est le rêve. J'ai les disques, quelques films, *Serpico*, *Starsky & Hutch*. » Il s'esclaffe en s'entendant débiter des clichés aussi éculés. Je l'avertis en rigolant que le Québec d'aujourd'hui le surprendra peut-être. « Il paraît que vous avez de grands buildings et tout ça. Vous avez cassé ma cabane au Canada! »

LES FRANCOFOLIES DE MONTREAL

ce rappeur essentiellement cool, qui préfère la « matière grise » à la « matière grasse », qui s'amuse à réfléchir, qui suggère à sa génération de « bouge(r) contre la bêtise », qui aime tout autant Gainsbourg et Marvin Gaye que De La Soul, qui jongle habilement avec les mots et les idées, et qui n'a pas un gramme d'animosité dans le ton. « L'idée de ne plus marginaliser le rap m'a permis de garder ma voix, telle que je l'ai normalement, et de ne pas être obligé de crier. Ma voix, je préfère la poser. Quand on veut expliquer plutôt que haranguer, on essaie de mettre un certain velours, pour qu'il y ait une envie d'écouter. L'attrait, c'est que ça va à l'encontre des clichés. »

Ce faisant, MC Solaar a bouleversé toutes les idées reçues concernant le rap, la banlieue, les gangs de rue. Et il a amorcé un changement

Non, les jeunes Français ne se réunissent pas en bande uniquement pour se tabasser les uns les autres et fracasser quelques vitrines au passage. Non, les banlieues des grandes villes, Paris, Lyon, Marseille, ne sont pas que des ensembles vides où fermentent l'ennui et la violence. « À l'extrême, observe M'Barali, il y a des banlieues où la vie est totalement oppressante, où il n'y a pas réellement de commerces à proximité, ni de lieux associatifs. À partir de là se créent des groupes qui ont leur propre code d'honneur, à savoir qu'il est de bon ton d'être dealer ou grand bagarreur. Et puis, il y a les banlieues qui essaient d'évoluer, où les jeunes prennent des mesures d'auto-discipline et parviennent à avoir leurs propres lieux, que ce soit un simple club de sport, de photo, de danse. Le principal problème des

THEATRE/chronique

Un conte à la dérive

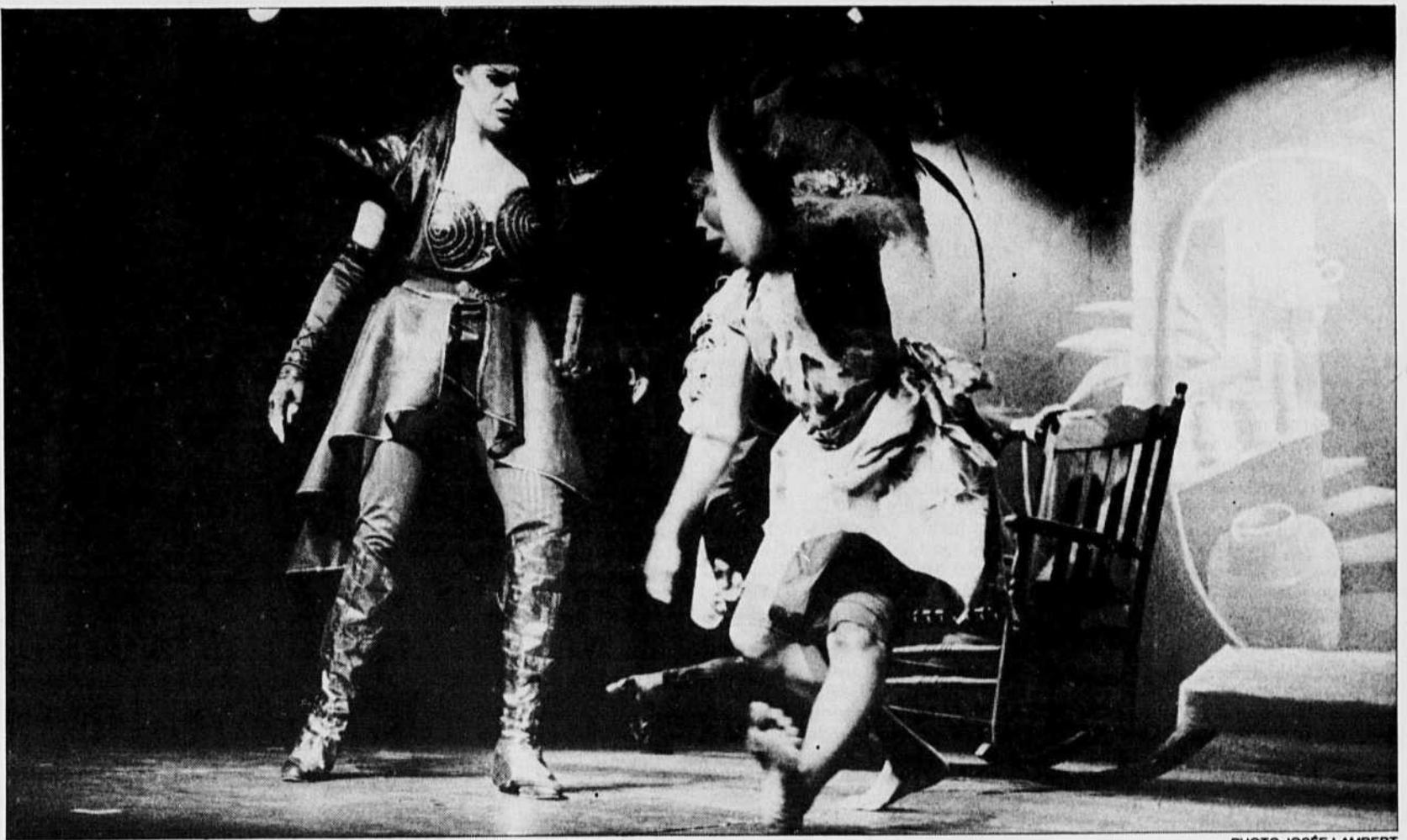


PHOTO JOSÉE LAMBERT

Nadia Tecci et Delphine Pan Déoué dans *Le voyage millénaire*.

Le Voyage millénaire ou Le Dit des bords du monde

Texte de Patrick Chamoiseau. Adaptation et mise en scène de Claude Moïse. Décors de François Giddey et François Cauvin. Costumes de Blandine Boyer. Éclairage d'Annie Venne. Musique de Francine Martel et Robert Lépine. Avec Mireille Métellus (Manman Dlo), Claude Moïse (Le Conteur), Oumar N'Diaye (Papa Guin, Bon Bleu), Delphine Pan Déoué (Zita), Denis Tran Van Mang (Le Balai) et Nadia Tucci (La fée Carabosse). Une production du Théâtre de l'Harmattan, présentée au restaurant-théâtre La Licorne, jusqu'au 17 octobre.

Gilbert David

AUTANT LE DIRE d'emblée, la production du *Voyage millénaire*, de Patrick Chamoiseau — Texaco, son dernier roman, est en lice pour le prochain Goncourt —, ne dépasse pas le niveau des bonnes intentions

scéniques, dont l'enfer théâtral est pavé. Cela est d'autant plus dommage que le Théâtre de l'Harmattan est l'un des rares groupes qui, à Montréal, cherchent à implanter une pratique théâtrale multiculturelle, sinon transculturelle, en recrutant une majorité de ses participants auprès de différentes communautés ethniques.

À la suite de l'arrivée chez nous d'immigrants de tous horizons au cours des deux dernières décennies, le tissu démographique montréalais est, comme on sait, en pleine mutation, et je suis de ceux qui pensent que le milieu théâtral « pure laine » ne fait pas encore tout ce qui est nécessaire pour rejoindre ces nouveaux publics et pour accorder une place raisonnable aux manifestations scéniques de ces communautés qui amènent avec elles des expériences culturelles et des manières de s'exprimer différentes. En revanche, à moins de vouloir céder à une tentation paternaliste — pour ne pas dire à une attitude descendante —, ne serait-il pas mal venu de renoncer à toute espèce de critères artistiques qui définissent la production du théâtre professionnel ici et maintenant?

Il existe sans doute une orientation féconde entre ces deux pôles, qui passe peut-être par une plus grande participation de metteurs en scène expérimentés dans la démarche de ces théâtres en émergence. Car, pour en revenir au spectacle sympathique mais très amateur de l'Harmattan, c'est d'abord et avant tout sur le plan de la mise en scène que le bât blesse, c'est-à-dire dans la direction d'acteurs comme dans l'articulation des autres éléments scéniques eux-mêmes.

La pièce satirique et barloisée du Martiniquais Patrick Chamoiseau, dont le titre original est *Manman Dlo contre la fée Carabosse*, raconte sur le mode merveilleux la « découverte » et la prise de possession d'une île des Antilles par la fée Carabosse. Cette représentante de la « culture sorcière gréco-latine » va établir sa Loi et imposer le silence à la culture indigène, voire à la nature elle-même où grouille tout un monde de personnages mythiques aux noms évocateurs: Manman Dlo, reine des eaux, Zita, gardienne des peaux, et Papa Guin, grand maître de la forêt.

Ce conte fantastique de Chamoiseau est magnifiquement écrit, dans

une langue riche en images et en symboles, ce qui permet une transposition légendaire, remplie de clin d'oeil amusants, de l'histoire de ce coin du monde, colonisé par la France. L'auteur a d'évidence puisé abondamment dans le folklore antillais et dans les rites de la population noire, d'origine africaine, pour composer une dizaine de tableaux évocateurs du combat auquel se livrent Manman Dlo et Carabosse. Celle-ci est flanquée de bout en bout de la fable d'un Balai qui a droit au statut ironique de personnage humanoïde, portant queue de pie et coiffure hérissée d'un beau rouge vif, ce qui permet des passes d'armes piquantes entre maîtresse et valet, dans le droit fil du célèbre *Jacques le fataliste* de Diderot.

L'entreprise de « sorcellisation » de l'île conduit d'abord l'action, puis entraîne la réaction des êtres fabuleux qui incarnent à la fois le refus de l'esclavage humain et la résistance à l'exploitation abusive des ressources naturelles. Face à cette généreuse matière poétique, aux accents comiques, Claude Moïse débouche sur une conception mal contrôlée et qui n'approfondit pas les langages qui s'offriraient à un metteur en scène le moindrement au fait des ressources que sont le rythme, le jeu grotesque et l'expression corporelle. L'interaction entre la musique, qui s'inspire avec bonheur des sonorités et de l'instrumentation des îles, et les situations n'est pas convaincante, alors que les interprètes jouent au petit bonheur la chance. Cela ne signifie pas que les comédiens sont sans talent, mais qu'on ne les a pas fait assez travailler, et qu'ils s'exécutent comme en dehors d'une orientation reconnaissable.

La maîtrise, même élémentaire, d'un art aussi difficile que le théâtre appelle une détermination et une persévérance qui, avec un soutien communautaire adéquat, ne manquent pas souvent de porter fruit. Le « nouveau théâtre québécois » qui a écloso il y a vingt-cinq ans à peine, en est la preuve éclatante. Pourquoi en serait-il autrement avec les nouveaux Québécois actuels?

NOS CHOIX TÉLÉ

La soirée du hockey

Premier match télévisé de la saison, et match historique puisqu'on veut y célébrer les 40 ans de *La soirée du hockey* et le 100^e anniversaire de la Coupe Stanley. Ce sera d'ailleurs l'occasion de voir les Canadiens affronter dans la capitale fédérale les nouveaux Senators d'Ottawa, dont on ignore pour le moment si le coup de patin rivalise avec celui des politiciens de la Chambre des communes. (Radio-Canada, 19h 30)

☆☆☆

Ad Lib

Ma préférée est parmi les invités: Marjo. (TVA, 22h)

☆☆☆

Le mouton noir

Pour ceux qui ont manqué la deuxième partie lundi à cause d'une panne d'électricité. (Radio-Québec, 22h 56)

☆☆☆

L'invasion des profanateurs

En 1978 Donald Sutherland s'était commis dans ce remake d'un célèbre film, l'original des années 50 étant devenu film-culte pour les amateurs d'horreur. Bonne nuit! (Quatre Saisons minuit)

— Paul Cauchon

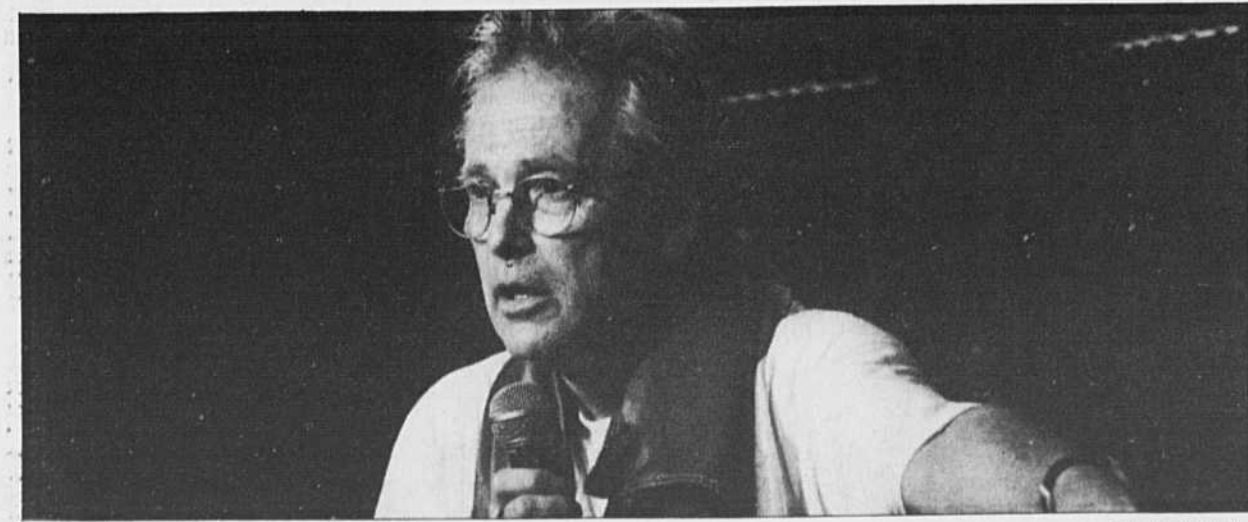


PHOTO ARCHIVES

Double retour

À 55 ans, Hervé Brousseau a amorcé cet été une sorte de double retour. Vedette de la chanson au cours des années 50, c'est d'abord à ce titre de chanteur-compositeur-interprète qu'il donnait un spectacle à la Licorne à la fin d'août. Mais depuis, il expose aussi des sculptures et une trentaine de dessins sur les murs du SteakFrites (l'ancien Côte à Baron), rue Saint-Denis, jusqu'au 15 octobre. Inspiré par le succès de sa rentrée, Hervé Brousseau prépare un disque et une tournée québécoise. À suivre.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les artistes et l'entente: un délicieux fouillis

Paule des Rivières

LES ARTISTES du Canada et ceux du Québec s'entendent à merveille... pourvu que les conversations touchent à la pluie et au beau temps. Et surtout, pourvu que le mot constitution ne surgisse pas dans la conversation.

En d'autres termes, ces temps-ci, les échanges sont passablement limités entre les deux communautés. La conférence canadienne des arts vient d'entreprendre une tournée des différentes régions du pays pour expliquer l'entente de Charlottetown. Regina, Vancouver, Winnipeg, Edmonton, St-Jean de Terre-Neuve, Charlottetown, Toronto, Halifax et Ottawa sont à l'itinéraire de sa tournée. Mais de Québec, Montréal ou Hull point. Les dirigeants de la Conférence éviteront le Québec. Et s'éviteront ainsi bien des embarras.

« Nous ne voulons pas nous engager dans un débat avec nos collègues du Québec », disait M. Kelly récemment.

Les artistes québécois ont beau faire partie de l'organisme pan-canadien voué à la défense du statut de l'artiste, ils ne partagent pas du tout l'analyse de leurs collègues anglais sur le projet constitutionnel, à commencer par le traitement réservé à la culture. Le président de la Conférence canadienne des Arts, M. Keith Kelly, croit que « la section sur la culture est proche de nos aspirations ».

Les associations artistiques du

Québec, l'Union des artistes en tête, sont d'un tout autre avis. Leurs représentants ont dénoncé l'entente et le peu de pouvoirs qu'il consent à abandonner au Québec. Ce n'est donc pas le président de l'Union des artistes, M. Serge Turgeon, qui va se plaindre de l'absence de la Conférence canadienne des arts au Québec.

Déjà, à l'été, lorsque M. Kelly avait publiquement applaudi à l'inclusion dans la constitution de la responsabilité fédérale en matière d'institutions culturelles, l'Union des artistes s'était étouffée sur cette déclaration: « Quoi? Nous faisons partie d'un regroupement qui vante l'entente? Une lettre avait suivi, dans laquelle M. Turgeon priait M. Kelly de ne pas présumer de l'unité des troupes d'artistes. Le président de la Conférence canadienne avait rectifié le tir en écrivant le mois dernier dans une lettre au ministre des Communications du Canada, M. Perrin Beatty, qu'il croyait au droit du Québec à une position asymétrique. Pour conclure qu'une présence fédérale forte s'imposait dans les arts... »

Tout en exprimant leur satisfaction vis-à-vis des clauses à teneur culturelle, les dirigeants de la Conférence canadienne des arts ne diront pas à leurs auditeurs s'ils sont pour ou contre l'ensemble du document constitutionnel. « Le document est complexe, c'est à chacun de se faire son idée », dit M. Kelly. Ce qui tranche avec le NON clamé bien fort de Serge Turgeon, qui encore cette semaine, était aux côtés de Jacques Parizeau.

Le boycott du Conseil des Arts semble s'amorcer sérieusement

Paule des Rivières

LE JURY DU Conseil des Arts du Canada qui devait, demain, discuter du prix du gouverneur général, section théâtre, ne se réunira pas. Ses trois membres ont avisé l'organisme fédéral qui gère les prestigieux prix qu'ils boycotteraient la rencontre.

Cette attitude est conforme aux souhaits du Conseil québécois du théâtre qui, il y a dix jours, invitait ses membres à ne plus se présenter à aucun jury, pour protester contre les budgets trop bas du Conseil des Arts, qui sont gelés depuis cinq ans. La logique derrière le boycott se résume à une question: « À quoi bon participer à des jurys quand il n'y a même pas assez d'argent pour encourager les candidats sérieux et prometteurs? ».

Au Conseil des Arts, hier, l'on se refusait à croire que le prix littéraire pour la section théâtre ne serait pas attribué le 30 novembre, jour de dévoilement des lauréats. Mais l'on indiquait du même souffle que l'on ne formerait pas d'autres comités, ce que la présidente du Conseil des Arts, Mme Paule Leduc, a confirmé au président du Conseil québécois du

théâtre, M. Pierre Rousseau.

C'est que le Conseil des Arts a intérêt, d'une certaine manière, à ce que les protestations de la communauté théâtrale portent fruit: l'organisme d'aide aux artistes est le premier à penser qu'il n'a pas suffisamment d'argent. Il dispose d'environ 98 millions \$, dont 25 millions \$ environ vont au Québec.

Mais les jours qui viennent seront déterminants. Les théâtres francophones hors Québec et surtout les théâtres anglophones du reste du pays diront si oui ou non ils embolent le pas. Jusqu'à ce jour, ils se sont laissés tirer l'oreille, tentant de mesurer l'impact d'un tel geste, sur le ministère des Communications, qui détient les cordons de la bourse, et sur la communauté théâtrale, qui ne veut pas passer en dessous de la table lorsque vient le temps des subventions.

Au Québec, la semaine prochaine, l'Union des écrivains se penchera sur cette question. Un geste de sa part compromettrait encore bien davantage plusieurs prix du gouverneur général puisque les écrivains sont membres de nombreux jurys. Les finalistes pour les prix seront dévoilés le 5 novembre.

Festival International de Nouvelle Danse

Ballet national du Canada

Au programme: *The Second Detail* de William Forsythe. Musique: Thom Willems. Décors, costumes et éclairages: William Forsythe. *Interrogating Slam* de John Alleyne. Musique: Morton Subotnick. Décors: John Alleyne. Costumes: Kim Nielsen. Éclairages: Ken Alexander. Spectacle présenté au Théâtre Maisonneuve les 6 et 7 octobre.

Mathieu Albert

LE BALLET NATIONAL du Canada a propulsé ses danseurs sur la scène du Théâtre Maisonneuve mardi soir comme une meute d'engins télégués. Dans les deux pièces à l'affiche, celle de John Alleyne, qui est chorégraphe attiré de la compagnie, et celle de William Forsythe, qui occupe le poste de directeur du Ballet de Francfort, la danse apparaît comme une opération hautement mécanique, méticuleuse jusqu'à l'obsession, froide et distante comme un objet scientifique.

Dans les deux cas pourtant, nous sommes en présence de deux oeuvres qui suscitent une émotion esthétique d'une rare intensité. Il s'agit d'un type de chorégraphie situé à des années lumières de la danse théâtre. Le corps est conçu, magnifiquement, comme un système de rouage et de leviers; comme un ensemble d'engrenages dont la vélocité est superbement articulée.

Le Festival international de nouvelle danse a eu raison, d'une part, de programmer le Ballet national — ce qui n'allait manifestement pas de soi dans le cadre d'un événement consacré à la nouvelle danse — et, d'autre part, de demander à la compagnie d'interpréter des pièces de ces deux chorégraphes.

Les interprètes rencontrent avec une aisance quasi naturelle les incroyables difficultés techniques qui ponctuent les trajectoires imaginées par les chorégraphes. Les oeuvres

Un univers cybernétique

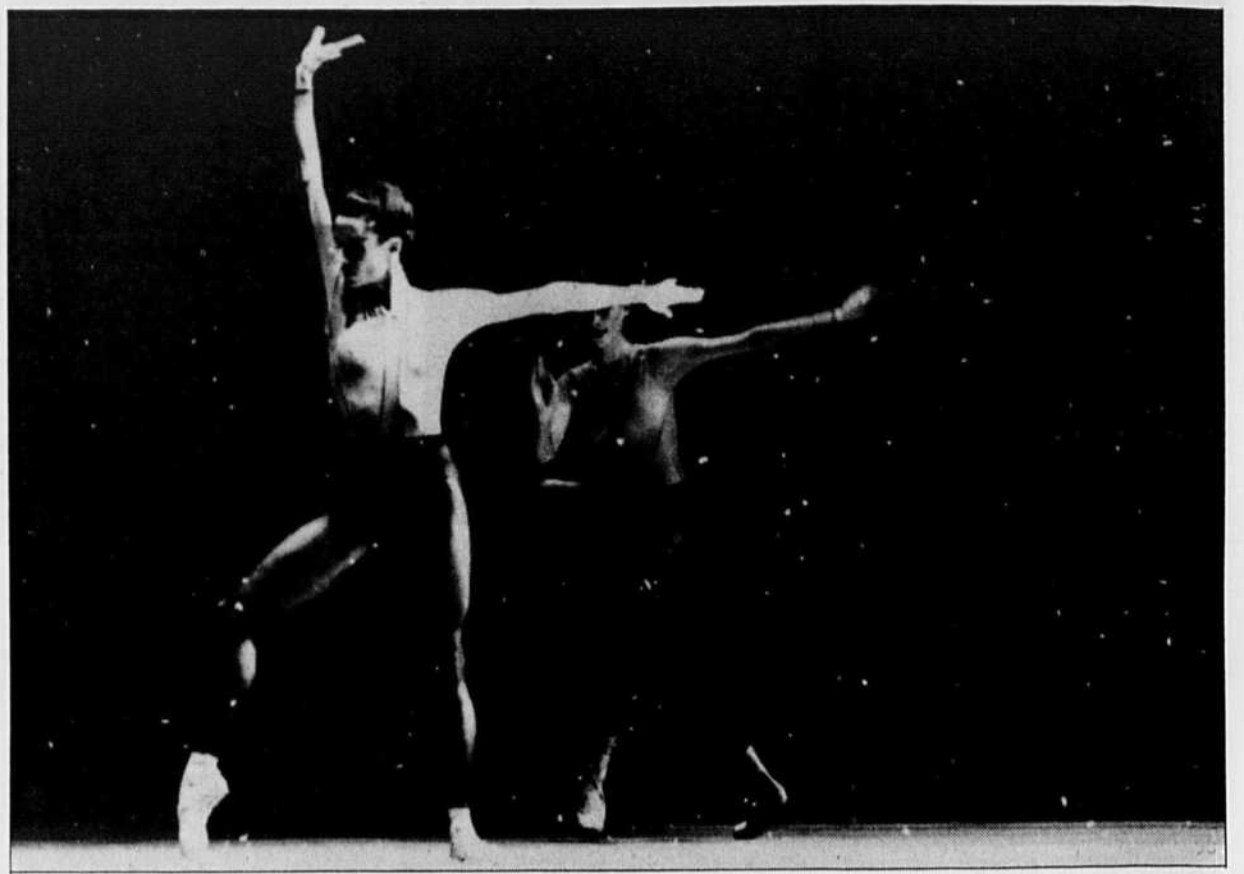


PHOTO CYLLA VON TIEDEMANN

Le Ballet national du Canada dans une chorégraphie de W. Forsythe.

pour leur part, au-delà de leurs traits distinctifs, se rejoignent sur les plans du dépouillement et de la précision mathématique. Chacun à sa façon, John Alleyne et William Forsythe, s'emparent du vocabulaire classique comme d'un matériau de base à partir duquel ils s'autorisent tout un cortège de libertés.

Chez John Alleyne, dans un décor constitué de quelques toiles translucides éclairées par une lumière en clair-obscur, le langage du ballet classique devient prétexte à une sorte de lyrisme ascétique. Il y a chez le chorégraphe deux axes de vocabulaire qui sont simultanément à l'oeuvre: celui du ballet, dont il ne s'est pas encore tout à fait dégagé, et celui de la nouvelle danse vers laquelle il tend. Ces deux axes deviennent cependant chez lui le lieu d'une tension créatrice.

Pour William Forsythe, la danse émerge à l'image d'une composition polyphonique; le nombre de chorégraphes qui prennent place en syn-

chronie sur la scène est parfois égal à celui des danseurs évoluant sur le plateau. Forsythe excelle dans l'art de manipuler en même temps plusieurs logiques chorégraphiques. Les danseurs n'évoluent presque jamais à l'unisson mais s'entrecroisent comme s'ils participaient à des pièces différentes.

Comme chez Alleyne, le décor se réduit à presque rien; un rang de chaises disposé en fond de scène et quelques voiles transparents. La lumière, toutefois, est davantage exploitée et suggère une progression dans l'oeuvre.

Mais, en comparaison avec ce premier, William Forsythe possède une touche additionnelle. Une sorte de maturité, ou une maîtrise sereine, conférant à son oeuvre une dimension indicible qui échappe à Alleyne. C'est là la principale distinction qui nous fait voir qu'il s'agit de deux chorégraphes alors que les pièces qu'ils ont créées appartiennent au même univers cybernétique.

Aujourd'hui

■ Rencontre avec Laurie Booth, 10 h, à l'Agora de la danse et à 12 h, au Piano mobile de la salle Wilfrid-Pelletier

■ Conférence avec Laurence Louppe, 14 h, à l'Agora de la danse

■ Jane Mappin et William Douglas, 17 h, à Tangente

■ Laurie Booth, 21 h, à la salle Marie-Gérin-Lajoie

■ Dans le OFF, la compagnie Danse Kalasha, 14 h 30 et 19 h, à la Maison de la culture Frontenac

■ Compagnie Marta Marta, 23 h, au Studio 303, 372 Ste-Catherine O.

Le NEM recevra Mauricio Kagel

Marie Laurier

LE NOUVEL Ensemble Moderne (NEM) entreprend une 5e saison ambitieuse et porteuse d'un événement d'envergure qui devrait ravir tous les mélomanes: la venue du compositeur argentin Mauricio Kagel, spécialiste du théâtre musical. Ainsi du 5 au 14 novembre, il y aura une vingtaine de manifestations au Musée d'art contemporain — concerts, spectacles, répétitions publiques et conférences, films — autour de ce compositeur majeur du XXe siècle.

Cette initiative inscrit dans notre souci d'inviter à tous les deux ans un musicien de grande renommée, affirmait Lorraine Vaillancourt, directrice du NEM. À l'avenir les biennales du NEM seront centrées sur un compositeur, sur un interprète ou un ensemble susceptibles de donner la vision la plus large possible de l'utilisation de toutes les ressources artistiques.

Kagel est venu à plusieurs reprises à Montréal depuis 1961 et c'est le directeur du Musée d'art contemporain Marcel Brisebois qui présidera l'ouverture officielle de la biennale le 5 novembre sous forme d'un entretien public avec l'invité du NEM. Plusieurs sociétés, organismes et troupes de théâtre participent à la fête Kagel, notamment le Goethe Institut Montréal, le Théâtre UBU (direction Denis Marleau), la Tarasque (direction Marthe Forget), l'Atelier de musique contemporaine de l'UdM, les mimes-cmédiens de Zakouski sous la direction de Michel Barrette, la Société Radio-Canada.

La saison 1992-1993 du NEM suivra ensuite son cours, riche d'une programmation variée et inédite, soit à la fin de novembre la création de *Il suffit d'un peu d'air*, opéra de Claude Ballif, compositeur français, sur un livret de Renald Tremblay. L'interprétation a été confiée à la compagnie *Chants libres* animée par la soprano Pauline Vaillancourt (sœur de

Lorraine).

Au menu également, le concert des solistes du NEM le 9 décembre à la Chapelle historique du Bon Pasteur et conçu autour de cinq oeuvres de Denis Gougeon sur le thème de l'astrologie. Le lancement d'un disque compact, soit l'enregistrement du concert gala de 1991 est également prévu et le NEM enregistrera cette année des oeuvres de Mauricio Kagel, Claude Vivier et Michel Longtin sur étiquette UMMUS.

Le 28 février 1993, dans le cadre des Beaux dimanches de Radio-Canada, la Suite montréalaise interprétée par le NEM et le Quatuor d'ondes Martenot, sous la direction de Lorraine Vaillancourt illustrera en musique et en images les quatre saisons et une naissance. Une émission réalisée par James Dermayer et qui réunit cinq compositeurs québécois: Michel Longtin, John Rea, Walter Boudreau, Jean Papineau-Couture et André Prévost.

Le 22 mai, le NEM participera à la

Semaine de musique contemporaine québécoise organisée par le Centre de musique canadienne (section Québec) lors d'un concert (à la chapelle) comprenant des oeuvres de Claude Vivier, Denys Bouliane, Linda Bourchard et Richardoucher.

En plus d'avoir participé récemment à Toronto à la Conférence Glenn Gould où il a donné un concert, le NEM fera quelques sorties hors Montréal: du 22 au 28 février, une tournée de concerts à Toronto, Winnipeg, Ottawa; les 23 et 24 avril à San Francisco, les 14 et 15 mai à New York. Une nouvelle tournée européenne est en préparation pour l'automne de 1993.

Rappelons que le NEM est « en résidence » à la Faculté de musique de l'Université de Montréal et à ce titre présente des concerts et collabore à la formation des étudiants.

Un dépliant décrivant en détail cette nouvelle programmation est disponible: 343-5962.

LA GUERRE DES PLANCHES

La remise des Prix de la critique, il y a quelques jours à peine, s'est faite en l'absence des quatorze compagnies membres de Théâtres Associés Inc. Le geste n'est évidemment pas passé inaperçu et l'Association québécoise des critiques de théâtre a répliqué à ce boycott des compagnies par un long communiqué. Dont Le Devoir publie aujourd'hui de larges extraits avec la lettre émise par TAI pour expliquer ses positions. Ainsi nos lecteurs pourront se faire une opinion éclairée.

L'AN DERNIER, à pareille date, l'Association québécoise des critiques de théâtre (AQCT) avait pu croire à une saute d'humeur de la part de Théâtres Associés Inc. (TAI) qui avait alors annoncé à la dernière minute, par voie de télégramme, que ses membres n'assisteraient pas à la remise des Prix de la critique 1991, en guise de protestation contre la manière dont s'exercerait la critique à Montréal.

Dans le but de tenter de nouer un dialogue constructif avec TAI, l'AQCT a aussitôt demandé à Mme Mercedes Palomino, présidente de ce regroupement de 14 compagnies théâtrales, qu'une rencontre ait lieu entre les conseils des deux organismes. Cette rencontre n'a pu se faire avant le 27 mars dernier, une date hautement symbolique puisqu'elle est associée chaque année à la célébration de la Journée mondiale du théâtre. Lors de cette rencontre acrimonieuse où nos représentants et d'autres collègues ont été pris nommément à partie pour certaines de leurs positions critiques, l'AQCT a plaidé auprès de TAI pour la liberté d'expression et a insisté sur la diversité et le pluralisme de la couverture du théâtre alors que plus d'une

vingtaine de médias de la presse tant écrite qu'électronique commentent régulièrement l'activité théâtrale montréalaise. À la suite de cette rencontre, un compte rendu

demandait encore une fois de ne pas lier la remise annuelle des Prix de la critique à l'examen des « irritants » dont l'organisme s'était plaint. Peine perdue! Par voie d'un

média qui est le seul en dernière instance, à juger du professionnalisme des personnes qu'il affecte à la couverture du théâtre.

4. L'AQCT récuse la logique tordue par laquelle TAI s'évertue à lier l'exercice courant de la critique qu'elle prétend globalement méprisante, avec une remise de prix qui — c'est le moins que l'on puisse dire — affirme clairement que notre théâtre est vivant et que les critiques en apprécient un grand nombre de productions, tant par leurs commentaires publics que par leur notation libre et démocratique, lors de leurs délibérations annuelles pour désigner des finalistes et des lauréats dans 16 catégories de prix.

5. L'AQCT déplore vivement la prise de position de TAI qui cherche à créer un climat de suspicion envers l'exercice de la critique théâtrale et qui veut encourager une attitude d'affrontement entre le milieu théâtral et les critiques.

6. L'AQCT s'interroge sur le bien-fondé et sur la cohérence qui président à la décision des membres de TAI de boycotter la remise des Prix de la critique, alors que, par ailleurs, les mêmes théâtres continuent parallèlement de solliciter des entrevues ou des reportages auprès des divers médias qui emploient nos membres, et n'ont de cesse d'inviter ceux-ci aux premières de leurs productions.

7. L'AQCT réaffirme le principe fondamental de la liberté d'expression et déclare avec force qu'il ne saurait être question de céder à quelque pression que ce soit qui viserait directement ou indirectement à contraindre la nécessaire confrontation des opinions et la libre expression critique, car notre association croit que le public est toujours à même de choisir à son gré ses sources d'information et parmi les évaluations critiques qui sont faites

par l'un ou l'autre des médias, sans qu'il faille pour cela s'assurer de plaire à tout coup aux producteurs théâtraux en cause.

En somme, l'AQCT procède depuis huit ans à une remise de ses prix qui n'a pas la prétention d'être suivie d'un appui unanime du public ou du milieu théâtral. La critique est là pour rester, avec ses prises de position plurielles, tantôt contradictoires, tantôt convergentes, parfois dures, le plus souvent accueillantes. (...) L'expérience et des études sérieuses sur le comportement du public en matière de choix d'activités culturelles montrent à l'envi que la critique n'est qu'un des canaux par lesquels les individus parviennent à se faire une opinion et décident, par exemple, de choisir ou non tel ou tel spectacle. Selon cette perspective, l'importance relative qu'a l'exercice de la critique dans le contexte contemporain convient parfaitement aux membres de l'AQCT.

Comme toute société, notre collectivité ne constitue pas un ensemble lisse et homogène, et il est inévitable que les médias y fassent entendre des voix discordantes. Quels que soient les griefs que d'aucuns peuvent nourrir à l'endroit de la critique, il nous semble disproportionné et inquiétant qu'une partie du milieu théâtral donne, comme le fait TAI, dans le réflexe punitif à l'égard de l'AQCT. La production théâtrale et l'exercice de la critique en soi québécois partagent le même espace de liberté d'expression. L'AQCT préfère penser que le théâtre et les médias ont tout à gagner à préserver cet espace contre toute tentation d'en restreindre le jeu démocratique, même et surtout quand cela devient contraignant.

LE COMMUNIQUÉ DE LA TAI

THÉÂTRES ASSOCIÉS (TAI) INC. et ses membres ne participeront pas à la soirée que l'Association québécoise des critiques de théâtre (AQCT) tiendra le 5 octobre prochain pour la remise de ses prix. À la suite de discussions tenues avec l'AQCT à ce sujet, TAI a en effet décidé de reconduire sa position de l'an dernier.

Les quatorze théâtres membres de TAI considèrent que leur présence à cette soirée signifierait implicitement qu'ils cautionnent la façon dont s'exerce actuellement et généralement la critique théâtrale,

substantiel a été rédigé par l'AQCT et envoyé à TAI en invitant l'organisme à le commenter et, le cas échéant, à le compléter par un texte de son cru. L'AQCT voulait ainsi que ces échanges puissent éventuellement être publiés de manière à ce que le débat en cours fasse l'objet d'un examen sur la place publique. Dans une lettre tranchante, TAI faisait savoir en mai 1992 qu'il était hors de question que le compte rendu rédigé par l'AQCT soit publié, en s'inquiétant notamment du fait que certains des propos de leurs représentants étaient identifiés par leurs noms (...). Dans une dernière lettre, toujours en mai 1992, l'AQCT déplorait l'attitude rigide de ses interlocuteurs, la manière expéditive et rancunière avec laquelle TAI traitait l'ensemble de la critique, et

ce qu'ils s'abstiendraient de faire.

Que les créateurs ne soient pas toujours d'accord avec toutes les opinions émises par les critiques de théâtre, rien de plus normal. Mais TAI déplore qu'il soit devenu normal, principalement dans certains médias montréalais, d'exprimer ces opinions sur un ton sarcastique et méprisant, voire même insultant. La recherche du sensationnel et de l'événement à tout prix, qui tend trop souvent à classer les artistes dans les deux catégories majeures de géniaux ou pourris, fait dévier le dialogue que les gens de théâtre

communiqué de presse, TAI a fait savoir la semaine dernière que les membres allaient encore bouter en 1992 la remise des Prix de la critique. Ce désaveu public de l'ensemble des pratiques critiques par un organisme qui regroupe 14 des compagnies théâtrales les mieux subventionnées au Québec conduit aujourd'hui l'AQCT à faire la mise au point suivante:

1. L'AQCT regroupe actuellement 28 membres qui oeuvrent dans une vingtaine de médias en tous genres et de toutes catégories. L'AQCT n'est pas une corporation et elle n'est aucunement habilitée à sanctionner le travail de ses membres qui y adhèrent sur une base volontaire. Chaque membre de notre association exerce son métier de manière indépendante, et relève d'un

tentent d'avoir avec le public, le pervertit et substitue, dans le rôle de vedette de l'activité théâtrale, le critique à l'artiste.

Les membres de TAI acceptent volontiers que les spectacles de théâtre soient soumis au jugement de critiques dont le métier est de rendre compte de leurs opinions sur l'art et la création, et ils reconnaissent d'emblée que la liberté de presse et de parole est un droit inhérent. Ils constatent cependant, avec regret, que ce droit est trop souvent utilisé de façon abusive ou déplacée.

2. L'AQCT trouve inadmissible le chantage qu'exerce TAI sur la profession critique en prenant pour cible de ses rancœurs l'unique manifestation qui reconnaît annuellement les mérites des praticiens du théâtre montréalais en prenant en compte la totalité d'une saison.

3. L'AQCT ne prétend pas et n'a jamais prétendu que la remise annuelle de ses prix permet d'identifier tous et chacun des spectacles méritoires d'une saison donnée, mais elle estime que sa sélection est légitime et crédible, et qu'une telle remise de prix contribue à donner une visibilité à l'art théâtral et favorise le rayonnement de l'activité théâtrale dans son ensemble;

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

L'opposition gagne en Guyana

GEORGETOWN (AFP) — Le Parti progressiste du peuple (PPP, opposition de gauche) est déjà assuré de 36 sièges sur 53 à l'Assemblée nationale après les élections générales lundi en Guyana, alors que le dépouillement de 60 % des votes était effectué. Hier soir, la Commission électorale a déclaré le leader de l'opposition gagnant. Ces résultats signifient la fin de 28 ans de règne du Congrès populaire démocratique (CPD), et marquent la victoire d'un homme, Cheddi Jagan, chef du PPP. Dans la précédente assemblée, le CPD avait 42 sièges, le PPP 8. Le CPD dirige la Guyana depuis 1964. Les derniers chiffres reçus de la Commission électorale font état de 199 529 votes décomptés, dont 114 624 pour le PPP, soit 57,4 %, et 77 236 pour le CPD, soit 38,1 %. Il y avait 394 000 votants. Le président sortant Desmond Hoyte a rencontré hier après-midi son chef du protocole, et selon certaines rumeurs il envisage de démissionner. Lorsque les résultats seront définitifs, ce sera à M. Jagan de décider le lieu et le moment de sa prestation de serment.

Arrestation de 25 islamistes

ALGER (Reuters) — Vingt-cinq activistes musulmans affiliés au Front islamique du salut (FIS, dissous), accusés de détention d'armes de guerre ou de meurtre de policiers, ont été arrêtés dans trois villes de l'est de l'Algérie, ont rapporté hier la radio et la télévision nationales. La police a précisé que 13 personnes avaient été arrêtées à Sétif, six à Constantine et six autres à Jijel. Ces activistes seraient derrière le meurtre de plusieurs policiers ou s'approprièrent à commettre des attentats. La télévision a montré dans la soirée les six personnes arrêtées à Jijel et leurs armes, dont un fusil d'assaut. Parmi elles figure un maire islamiste, qui a reconnu à la télévision avoir caché une arme achetée par un activiste employé dans sa municipalité.

Clinton accroît son avance sur Bush

LOS ANGELES (Reuters) — À moins d'un mois de l'élection présidentielle américaine, le candidat démocrate Bill Clinton dispose d'une importante avance sur le président George Bush et le milliardaire Ross Perot, selon un sondage publié hier par le *Los Angeles Times*. 48 % des personnes interrogées se disent prêts à voter pour le gouverneur de l'Arkansas, contre 34 % pour le président sortant et seulement 9 % pour Ross Perot, qui a fait son retour la semaine passée dans la course à la Maison-Blanche après l'avoir abandonné en juillet. Un autre sondage effectué par la chaîne de télévision NBC donne la même avance à Bill Clinton, qui est crédité de 46 % des intentions de vote, contre 32 % à George Bush et 10 % à Perot. La marge d'erreur de ce sondage est de quatre pc. Le sondage du *Los Angeles Times* fait apparaître en outre que Bill Clinton jouit du soutien de nombreuses couches de la population dans la mesure où il devance George Bush chez les hommes comme chez les femmes, chez les Blancs comme chez les Noirs et dans tous les groupes d'âge, d'éducation et de revenus. Le sondage du *Los Angeles Times* montre aussi que Bill Clinton bénéficie apparemment du retour de Ross Perot. 45 % des anciens partisans du milliardaire texan, avant le retrait de sa candidature en juillet, préfèrent maintenant le candidat démocrate, contre 24 % qui sont prêts à voter George Bush. Seulement 23 % de ces supporters du début font toujours confiance à Ross Perot.

De l'argent pour Développement et Paix

(LE DEVOIR) — Les Québécois ne sont pas restés sourds à l'appel lancé le 18 août en faveur des Africains touchés par la famine. Développement et Paix a fait savoir hier que 624 000 \$ ont été reçus en 50 jours et que cet argent a directement été versé à des ONG internationales présentes dans la quinzaine de pays affectés : Éthiopie, Somalie, Mozambique, etc. Ainsi, Caritas au Mozambique consacra 100 000 \$ aux plus fragiles (orphelins, réfugiés de guerre et malade). L'organisation catholique irlandaise Trocair versera 150 000 \$ aux programmes d'urgence et de reconstruction en Somalie. Développement et Paix continue d'acheminer les dons pour cette campagne spéciale. L'un des dons les plus touchants, signalé D & P, fut celui de la Maison du Père qui a remis à D & P la moitié des recettes de son épiluchette de blé d'inde normalement destinée à financer ce havre pour itinérants.

POUR OBTENIR DES CANDIDATURES DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR

842-9645

Abimaël Guzman condamné à la prison à vie

Deux des principaux lieutenants du Sentier lumineux reçoivent la même sentence

LIMA (AFP) — Moins d'un mois après son arrestation, Abimaël Guzman, chef du Sentier lumineux, a été condamné hier, en même temps que deux de ses principaux lieutenants, à la détention à perpétuité pour « trahison » à l'issue d'un procès de dix jours devant des juges « sans visage » de la marine de guerre péruvienne.

« Cette condamnation illustre la volonté du gouvernement d'en terminer avec le terrorisme », a souligné le premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Oscar de la Puente, cité par l'agence officielle péruvienne Andina.

La législation antiterroriste adoptée en août dernier par le gouvernement laisse la possibilité aux avocats d'Abimaël Guzman et de ses deux lieutenants, sa compagne Elena Ipparraguirre et Walter Vargas Cardenas, de faire appel devant le Conseil de guerre d'abord, puis de

se pourvoir en nullité devant le Conseil supérieur de la justice militaire, équivalent pour les forces armées péruviennes d'une cour de cassation.

Le tout doit être terminé en moins d'une semaine, selon ce qu'a indiqué le président péruvien Alberto Fujimori, et devrait confirmer le verdict prononcé en première instance par la justice militaire, moins d'un mois après l'arrestation de Guzman le 12 septembre dernier dans une résidence tranquille de la banlieue sud de Lima.

En dépit des efforts de leurs avocats, Guzman, Elena Ipparraguirre, considérée par la police antiterroriste comme le numéro deux du Sentier lumineux, et Walter Vargas Cardenas, qui assurait la liaison entre la direction nationale clandestine et le reste de l'organisation, semblent n'avoir aucune chance d'échapper à la peine maximale prévue par la législation du pays, la détention à perpé-

tuité. Guzman a écouté le verdict du tribunal militaire dans une cellule avec des grilles d'acier installée dans une enceinte divisée en deux par une glace sans tain séparant les inculpés et leurs avocats du tribunal. Les juges portaient des cagoules et utilisaient des micros déformant la voix. Dix cahiers volumineux constituaient le dossier principal de l'accusation contre Guzman.

Pour les autorités péruviennes, Guzman est sinon l'auteur direct, du moins le responsable intellectuel des quelque 25 000 morts pour violence politique enregistrés depuis que le Sentier lumineux a déclenché sa « guerre révolutionnaire » en mai 1980.

En 12 années de guérilla, l'organisation clandestine maoïste, considérée par les autorités péruviennes comme un groupe de « polpotiens intégristes », a multiplié assassinats de

responsables locaux, coups de mains contre postes de police et convois militaires, attentats contre les réseaux de communications et de distribution d'énergie, étendant peu à peu son champ d'action de la région d'Ayacucho, dans les Andes centrales, aux deux tiers du pays.

Avec Guzman tombait une bonne partie des dirigeants de l'organisation, passibles comme leur leader, depuis l'adoption en août de la nouvelle législation antiterroriste, des tribunaux militaires et de la prison à vie.

Après 15 jours de détention préventive dans les locaux de la brigade antiterroriste, le leader du Sentier lumineux avait été transféré le 29 septembre dans l'île de San Lorenzo, un bloc rocheux servant de base à la marine péruvienne en face du port de Callao, près de Lima.

Le verdict, annoncé à l'avance par le chef de l'État péruvien, ne faisait

aucun doute, en dépit des arguments invoqués par Guzman et rapportés par son défenseur, selon lequel il se défendait d'être un « terroriste ».

« Guzman a expliqué qu'il était le chef et idéologue d'un parti politique, structuré, avec un cadre organique, congrès, présidence, comité central, bureau politique et commission permanente, et non d'une bande terroriste », a rapporté son avocat Alfredo Crespo, qui a en vain tenté d'obtenir le transfert du procès Guzman devant les tribunaux civils.

Au plus tard mercredi prochain, la justice militaire en aura terminé avec le cas Guzman et transmettra le dossier aux tribunaux civils, où quelque 300 procès pour terrorisme attendent le chef du Sentier lumineux. Ces procès ne changeront pas grand chose au sort d'Abimaël Guzman, 58 ans, condamné à passer le reste de ses jours dans une prison péruvienne encore non déterminée.

Les factions bosniaques entament des négociations sur le sort de Sarajevo

BELGRADE (AFP) — Les négociations sur la démolition de Sarajevo ont débuté hier dans la capitale bosniaque, alors que les forces serbes ont poursuivi leur offensive dans le nord de la Bosnie-Herzégovine pour parachever l'importante victoire militaire remportée la veille avec la prise de Bosanski Brod, et que des combats faisaient rage au nord et au sud de Sarajevo.

Le porte-parole de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, Fred Eckhard, a annoncé à Genève le début des négociations sur la démolition auxquelles participent les chefs militaires des belligérants. Aucun détail n'a été fourni sur la teneur de ces pourparlers.

Sur le terrain militaire, la prise de Bosanski Brod, ville comptant autrefois plus de 30 000 habitants dont 41 % de Croates, 33 % de Serbes et 12 % de Musulmans, a conforté la position des forces serbes dans le bassin de la Sava, frontière naturelle entre la Bosnie et la Croatie où elles ont créé au gré des combats un corridor reliant à la Serbie les territoires sous leur contrôle dans l'ouest de la Bosnie et l'est de la Croatie.

Il reste toutefois des poches musulmano-croates notamment à Orasje, petit village à majorité croate à 50 km à l'est de Bosanski Brod, ainsi que plus à l'est à Brocko et Gradacac, et plus au sud à Maglaj.

Les Serbes ont concentré leur force de frappe hier sur ces villes et ont lancé un raid aérien sur Maglaj, selon l'agence croate HINA.

À Bosanski Brod, de nombreux immeubles dont l'unique raffinerie de pétrole en Bosnie étaient encore en flammes hier. Le pont, dernière voie de communication du nord de la Bosnie avec la Croatie, a été détruit dans la nuit de mardi à hier par une violente explosion, acte que Serbes et Croates s'attribuent mutuellement.

Soucieux par ailleurs de prévenir l'interdiction par l'ONU de l'espace aérien bosniaque, les leaders serbes de Bosnie se sont déclarés prêts à suspendre immédiatement les vols de leurs avions de combat à condition que les forces bosniaques n'en profitent pas pour avancer leurs positions.

« Accepter éventuellement la suspension des vols de nos avions militaires équivaudrait à un acte de trahison », a estimé dans une interview citée par le journal Borba le général Zivimir Mikolic commandant des forces de l'air de la « République serbe » proclamée unilatéralement sur plus de 65 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine.

La cruauté de la guerre de Bosnie a conduit l'ONU pour la première fois de son histoire à instituer une commission d'enquête sur les crimes de guerre dans une résolution, espèrent ses auteurs, qui aura un effet dissuasif dans les Balkans et ailleurs dans le monde.

La résolution demande au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, de « constituer d'urgence une commission impartiale

d'experts chargée d'enquêter sur d'éventuelles violations du droit humanitaire international en particulier sur des informations faisant état de « tueries massives » et de la poursuite du nettoyage ethnique » en Bosnie et ailleurs sur le territoire de l'ex-Yougoslavie.

Un délai de trente jours a été donné aux États et institutions pour communiquer à la commission toutes informations en ce sens.

Le mois dernier le département d'État avait fait état du massacre de 3000 Musulmans dans des camps de détention en Bosnie.

Serbes, Croates et Musulmans s'accusent mutuellement d'atrocités. Une centaine de détenus musulmans a été libérée mardi du camp serbe de Bileca (sud est de la Bosnie-Herzégovine) sous les auspices du Comité international de la Croix rouge (CICR), a indiqué hier à l'AFP un responsable de cette organisation.

L'ONU va déployer d'ici fin novembre en Bosnie entre 5000 et 6000 militaires essentiellement de nationalité française, britannique et canadienne pour protéger les convois humanitaires pendant l'hiver, selon des sources diplomatiques à New York.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier une deuxième résolution autorisant les forces de protection de l'ONU (FORPRONU) à superviser la démolition de la presqu'île stratégique de Prevlaka en Croatie et revendiquée par la nouvelle Yougoslavie.

L'opposition koweïtienne réclame un gouvernement représentatif

KOWEIT (AFP) — L'opposition koweïtienne, qui vient de remporter les élections législatives, réclame hier la formation d'un gouvernement représentatif et incluant des parlementaires, faute de quoi elle menaçait d'une confrontation entre le législatif et l'exécutif.

Le premier ministre et prince héritier, cheikh Saad al-Abdallah al-Sabah, a présenté la démission de son gouvernement, composé de 21 membres, à l'émir Jaber al-Ahmed al-Sabah qui l'a accepté. Un nouveau gouvernement doit être formé dans les deux semaines, la séance inaugurale du Parlement étant prévue le 20 octobre.

La formation du gouvernement est susceptible d'influer sur la majorité de l'Assemblée nationale. En effet, le cabinet peut, selon la constitution, comprendre un maximum de 16 ministres non parlementaires qui obtiennent automatiquement un droit de vote au Parlement, au même titre que les 50 députés élus lundi.

L'opposition, composée essentiellement d'islamistes et de libéraux progressistes, a remporté 32 des 50 sièges de l'Assemblée et exige que quelques ministres soient désignés parmi ses députés.

« La composition du gouverne-

ment doit tenir compte des nouvelles données résultant du scrutin, autrement la confrontation sera inévitabile », a déclaré M. Yaqoub Hayati, membre de la Coalition des députés, un mouvement libéral qui a remporté dix sièges.

« Les résultats du vote sont un message éloquent pour le gouvernement dont les candidats ont subi un échec cuisant » lors des élections, selon M. Hayati. Le gouvernement ne peut compter que sur 18 sièges.

Pour sa part, un représentant de la Coalition islamique nationale (CIN, chiite), M. Nasser Sarkhouh, a souhaité que « le nouveau gouvernement comprenne des membres représentatifs des courants politiques du Koweït ».

« Nous voulons un pouvoir exécutif en phase avec le législatif et avec la volonté du peuple », a ajouté M. Sarkhouh dont le mouvement islamiste a remporté trois sièges.

Une telle cohésion entre le législatif et l'exécutif est également réclamée par les dix opposants indépendants élus lundi et dont la figure de proue est M. Ahmed al-Rabi. « Pour réaliser cette cohésion, il faut que le gouvernement soit constitué de quelques parlementaires », a-t-il déclaré à l'AFP.

Selon M. Jassem Saadoun, un économiste réputé au Koweït, « le pre-

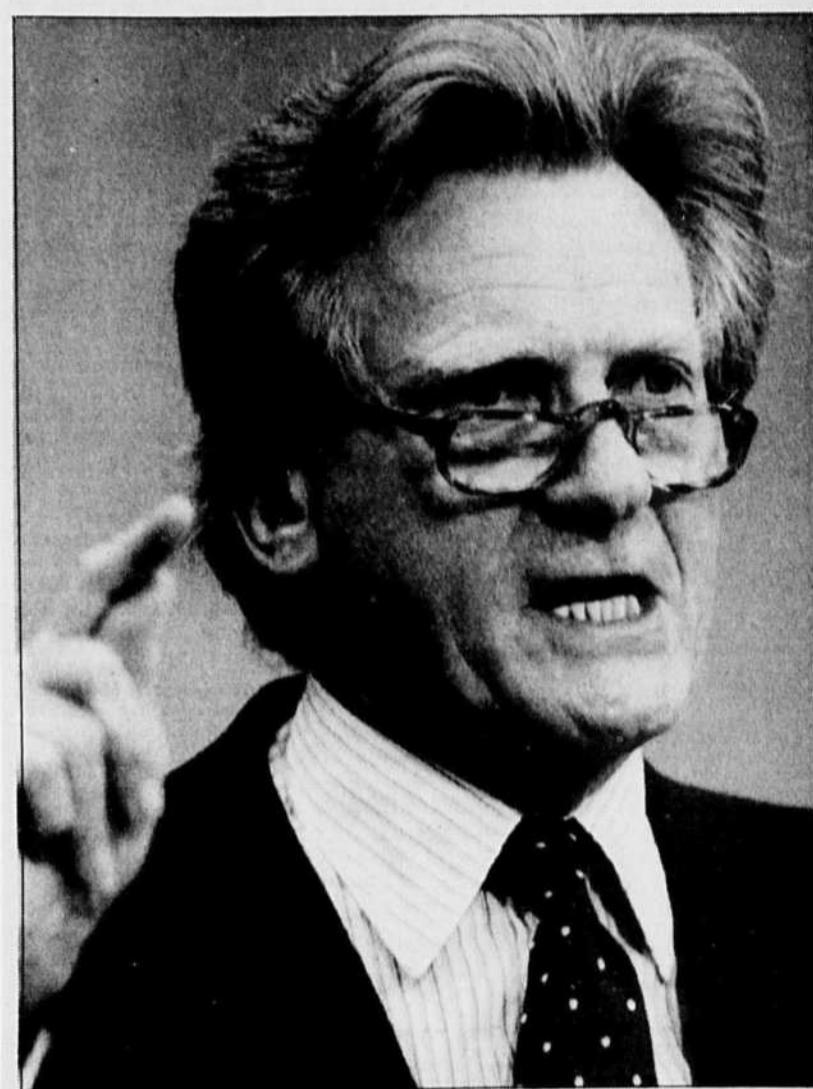
mier ministre n'a pas intérêt à nommer un gouvernement qui ne coopère pas avec le législatif car une confrontation pourrait aboutir à la dissolution du Parlement ou du cabinet ».

L'émir avait dissous en 1986 la précédente assemblée, élue en 1985, à la suite d'une crise entre le pouvoir exécutif et le parlement.

Selon M. Saadoun, « une dissolution de la Chambre déplairait à la coalition occidentale (qui a libéré le Koweït de sept mois d'occupation irakienne en février 1991), très attentive au processus démocratique » dans cette monarchie arabe du Golfe, la seule à être dotée d'un parlement habilité à légiférer.

« À l'inverse, une démission du gouvernement encouragerait l'opposition à revendiquer de nouveau la séparation de la charge du chef de gouvernement de celle de prince héritier », a ajouté l'économiste.

Le rédacteur en chef du journal gouvernemental *al-Siyassah*, M. Ahmed al-Jarallah, écrivait pour sa part hier que « le nouveau gouvernement doit être aussi fort que l'Assemblée nationale. Nous voulons un cabinet qui ne soit pas impressionné par les palabres politiques » qui ont marqué la campagne électorale, a ajouté l'éditorialiste.



Michael Heseltine a défendu hier le traité de Maastricht.

Thatcher dénonce le traité de Maastricht

BRIGHTON (Reuters) — Margaret Thatcher a jeté hier de l'huile sur le feu dans le débat sur la construction européenne en affirmant que le traité de Maastricht proposait « une vision dépassée » de l'Europe.

Dans un article publié par le journal *The European*, qui coïncide avec son intervention devant le congrès conservateur aujourd'hui, la Dame de fer qualifie le traité de « camisole de force ruineuse » pour les intérêts de la Grande-Bretagne.

« Maintenant que la Grande-Bretagne s'est retirée du SME, elle devrait se concentrer sur sa relance économique », affirme-t-elle.

« Il est temps de définir nos priorités. Le gouvernement doit se rendre compte que Maastricht, comme le Mécanisme de change européen (MCE), appartiennent à une vision dépassée. Il est temps de définir une vision de l'avenir », ajoute-t-elle.

Le premier ministre John Major, qui a fait de l'adoption par le Parlement du traité sur l'Union européenne une de ses priorités, est la première cible des attaques de Margaret Thatcher.

La stratégie économique du gouvernement a été battue en brèche le mois dernier par la tempête qui a soufflé sur les marchés monétaires et qui a forcé le gouvernement à retirer la livre du Système monétaire européen (SME).

Margaret Thatcher estime que la Grande-Bretagne aurait dû retirer la livre du SME bien avant la crise monétaire du mois dernier.

C'est pourtant elle qui a placé la

livre dans le Système en 1990, cédant aux demandes répétées de son chancelier de l'Échiquier de l'époque, John Major.

Mais la Dame de fer, bien que très populaire auprès des militants du Parti conservateur et bénéficiant du soutien de certains de ses dirigeants, n'a plus d'influence sur la conduite des affaires du pays.

Volant au secours de John Major dans un discours très combatif au congrès du Parti conservateur, le ministre du Commerce et de l'Industrie Michael Heseltine a lancé : « Nous n'abandonnerons pas notre politique, pas plus que nous n'allons perdre notre calme ».

Michael Heseltine a affirmé hier que le gouvernement britannique entendait rétablir un climat de confiance et qu'il n'avait pas l'intention de modifier sa politique économique.

Michael Heseltine, qui jouit d'une grande popularité auprès des militants conservateurs de base, a également vanté les mérites d'une union européenne étroite, affirmant que c'était dans l'intérêt de la Grande-Bretagne.

Les ministres qui se sont succédés à la tribune du congrès ont affirmé qu'il n'y avait pas d'alternative à des coupes sombres dans les dépenses de l'État.

Le ministre de la Sécurité sociale Peter Lilley, dont le budget est de loin le plus important, a ainsi affirmé qu'il était indispensable de mettre un frein aux dépenses publiques pour donner un nouveau souffle à l'économie.

Bérégovoy préconise un plan Marshall pour l'Afrique

LIBREVILLE (Reuters) — Le premier ministre français Pierre Bérégovoy s'est déclaré hier à Libreville, à l'issue du 17e sommet franco-africain, favorable à un « plan Marshall » en faveur de l'Afrique.

« L'idée (d'un plan Marshall) est bonne. J'y suis prêt au nom de la France, mais nous ne pouvons pas faire cela tous seuls. Nous devons mobiliser les opinions publiques pour qu'elles exercent une pression sur leurs gouvernements », a-t-il dit lors de la conférence de presse de clôture du sommet.

« J'ai la conviction qu'un tel plan serait bon pour les pays d'Afrique, mais serait bon aussi pour les pays d'Europe, d'Amérique, pour le Japon (...), » a poursuivi le chef du gouvernement français.

Il a ajouté que le plan Marshall,

lancé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par les États-Unis pour la reconstruction de l'Europe, avait été un succès. « Les pays qui l'ont refusé, sur les conseils du « grand frère » soviétique, on voit que cela ne leur a pas réussi », a-t-il dit.

Dans leur communiqué final, les participants au sommet de Libreville lancent un appel au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale, dont Pierre Bérégovoy a critiqué à plusieurs reprises la politique en Afrique.

Les participants « ont souhaité que les institutions financières internationales prennent davantage en compte le contexte particulier de l'Afrique », précise le document.

Le premier ministre français a estimé que le FMI et la Banque mon-

diale jouaient un « rôle indispensable », mais qu'ils devaient agir en fonction du contexte social des pays africains.

Estimant que la zone franc est « un facteur de stabilité économique et monétaire qui favorise une coopération exemplaire », les dirigeants français et africains « ont réaffirmé leur attachement au maintien de la parité existante entre le franc français et le franc CFA ».

Dans sa conférence de presse, Pierre Bérégovoy a lancé une nouvelle fois une mise en garde contre toute dévaluation, comme cela est régulièrement réclamé par les organismes financiers et les États-Unis.

« Une dévaluation, pour réussir, exige un plan d'austérité d'une ri-

gueur absolue », a-t-il dit en précisant que dans ce cas les salaires devraient être réduits.

Il a par ailleurs assuré que l'aide publique au développement de la France atteindrait 0,7 % du PIB en l'an 2000, contre 0,58 % actuellement.

Il a ajouté que la création d'un fonds de conversion des créances des pays africains à revenus intermédiaires (PRI) était une « bonne idée car elle allie deux concepts : l'allègement de la dette et le développement ».

Interpellé par un journaliste gabonais critiquant une « mesure tiède », il a déclaré : « Elle n'est pas tiède, elle est chaleureuse. C'est d'ailleurs l'état d'esprit de ce sommet ».

Les participants ont « salué » dans le communiqué final la mise en oeu-

vre de ce plan qui sera doté de quatre milliards de FF.

Le président gabonais Omar Bongo a assuré que son pays comptait plusieurs projets, concernant notamment le réseau routier, pouvant entrer dans le cadre de ce fonds.

Interrogé sur le peu de place accordé à la question de la démocratie au cours du sommet, il a ajouté que le processus était engagé et qu'il suffisait de le consolider. « Je n'ai pas à parler de démocratie, démocratie, démocratie », a-t-il lancé.

Pierre Bérégovoy a expliqué que la France ne donnait pas « de bonnes et de mauvaises notes ». Il a estimé que la création d'un observatoire de la démocratie, réclamé parfois par les opposants, regardait « d'abord les Africains ».

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le conflit dans le Caucase risque de dégénérer entre les peuples montagnards rebelles et les pouvoirs locaux soutenus par Moscou

Sophie Shihab
Le Monde

GROZNY — La « deuxième guerre du Caucase » aura-t-elle lieu ? Celle qui fait rage actuellement en Abkhazie se transformera-t-elle en un conflit généralisé opposant, comme le Géorgien Edouard Chevardnadze en agit la menace, peuples chrétiens et musulmans dans ces confins de la nouvelle Europe ?

Ces questions — sous-entendant de la part de ceux qui les posent, des visions d'horreur sans fin sont en tout cas sur toutes les lèvres aujourd'hui, le long du versant nord de la haute chaîne caucasienne (celle qui sépare la Russie des trois Républiques du Sud — Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan — déjà déchirées par leurs propres conflits).

Dans ces marches de la Russie vivent les descendants des vaincus de la « guerre du Caucase » qui opposa — un siècle durant jusqu'en 1864 — l'énorme armée abkhaze aux « petits peuples montagnards du Caucase » du nord, et majoritairement islamisés. Ils furent largement exterminés ou chassés vers l'Empire ottoman, et les survivants, canalisés par les Russes et leur avant-garde « cosaque », menèrent des révoltes incessantes jusqu'à leur déportation, en masse pour certains, de 1944 à 1957, en Asie centrale.

Aujourd'hui, les héritiers d'une histoire si chargée et occultée plus qu'ailleurs dans l'ex-URSS rêvent eux aussi d'indépendance. Moscou la leur refuse et accroît depuis août ses forces armées sur place : il n'en est pas encore à accepter le démembrement de la Fédération de Russie dans laquelle ces peuples ont été inclus au sein de « républiques autonomes » selon un découpage ignorant à dessein les affinités ethniques : Daghestan, Tchétchéno-Ingouchie, Ossétie du Nord, Kabardino-Balkarie, Karatchevo-Tcherkessie et Adyghie. Soit un mélange explosif de quelque cinq millions de personnes, avec en prime de très larges communautés russes, parfois majoritaires dans les villes.

Dimanche 4 octobre, quelque 150 délégués des mouvements nationalistes de ces républiques, certains plus au moins au pouvoir mais en majorité dans l'opposition, achevèrent leur quatrième congrès de la Confédération des peuples montagnards du Caucase (CPMC), référence à une éphémère république post-révolutionnaire du même nom. Ce jour-là, dans un théâtre un peu trop vaste, les porteurs de hautes toques d'astrakan caucasien, parfois assorties de la tunique complète du Tcherkess, occupaient les premiers rangs. Deux ou trois mollahs en habit vert égayaient la salle, qui, pour le reste, ressemblait — les teints moins pâles mis à part — à celles où débattent les apprentis-démocrates de Moscou ou d'ailleurs.

Jusqu'à la tribune où siégeaient, parmi la quinzaine de dirigeants jeunes ou moins jeunes, deux généraux en retraite mais en grande tenue, et un apparatchik. Mais ici, sous le drapeau de l'éphémère république (quatre bandes vertes des peuples musulmans coupées de trois bandes blanches des peuples restés à moitié chrétiens, qui en faisaient partie, explique-t-on), c'est au cri de « Allahou Akbar ! » que la moitié de la salle saluait les moments forts du congrès.

Ce congrès, s'était ouvert sur un exposé passionné sur la « guerre du Caucase » et ses parallèles avec la situation d'aujourd'hui, et clôturé par le vote — au terme de la même étrange procédure que celle du Parlement russe — de la résolution du congrès.

Chacun est armé

Le texte appelle en particulier à dénoncer « l'accord fédéral » signé au printemps dernier avec Moscou par les dirigeants des républiques en question, d'ex-nomenclaturistes menacés par les nationalismes montants. Un accord signé par tous ses dirigeants sauf un — l'ex-général soviétique Djohar Doudaev, président de la Tchétchénie et bête noire du pouvoir russe. C'est lui qui accueillait pour la première fois le congrès de la CPMC dans sa république où, il y a un an, il avait assuré la victoire de la « révolution tchétchène ». Une révolution jalonnée d'assauts du Parlement, de mobilisations de tous les montagnards en armes pour renvoyer piteusement chez elles des troupes envoyées par Boris Eltsine, du détournement d'un avion accueilli avec les honneurs en Turquie, ou des menaces de faire sauter des centrales nucléaires en Russie.

Depuis, les derniers militaires russes ont dû évacuer la Tchétchénie, non sans laisser du matériel derrière eux, et cet exemple tchétchène enflamme les esprits dans les républiques voisines, toujours « sous le joug » russe. Le général Doudaev y reste populaire malgré le poids croissant d'une opposition en Tchétchénie même, menée par l'intelligentsia (accusée d'être vendue aux Russes), qui draine les mécontentements.

Ces derniers sont produits, comme partout ailleurs dans l'ex-URSS, par l'anarchie ayant submergé un pays où chacun est armé, où la population russe tremble; où un millier de personnes selon l'opposition ont été tuées lors d'affrontement ou règlements de comptes politico-mafieux en un an de révolution dite pacifique; et où d'ex-collaborateur fidèles du président Doudaev finissent par le quitter en dénonçant sa dépendance vis-à-vis d'un entourage de « bandits » qui le protègent et le fi-

nacent.

Pourtant ce sont ces « bandits » — nul n'est prophète en son pays mais il ne s'agit peut-être pas des mêmes... — qui permettent aux Abkhazes de résister dans la guerre qui les oppose depuis la mi-août aux forces géorgiennes pourtant bien mieux armées. Les Abkhazes sont un peuple parent des Tcherkesses, Kabardes et autres Adyghes (leur vrai nom local) peuplant toute la moitié ouest du nord-Caucase.

Mais, comme les Ossètes du Sud, ils ont été inclus dans une « république autonome » de Géorgie, sur le versant sud de la chaîne caucasienne. Ces quelque 100 000 personnes ne représentent plus que 18 % de la population locale, mais elles surent s'allier aux Russes, Arméniens ou Grecs — qui formaient avec elles la moitié des habitants d'Abkhazie — pour résister à l'autre moitié — des Géorgiens soutenus par Tbilissi, la capitale géorgienne hostile à leur autonomie.

Conséquence : le Forum du peuple d'Abkhazie, dont sont issus les dirigeants locaux, est un mouvement privé, par nécessité, de coloration chauvine. Et ce sont ces Abkhazes qui lancèrent, dès 1990, ce qui deviendra la Confédération des peuples du Caucase. C'était pour eux un moyen de trouver des appuis contre les Géorgiens, ailleurs qu'au Kremlin vacillant. Ils donnèrent donc de l'élan à ce regroupement — conformément aux réalités ethniques et historiques de la région, sous le slogan de la résistance aux « petits et grands empires » (Géorgie et Russie).

Viellies rivalités

Mais cette confédération aura à faire coexister une gamme de sen-



sibilités différentes, des subtils Abkhazes ou Ossètes aux farouches Tchétchéniens en passant par les mouvements d'opposition plus ou moins néophytes des autres républiques. La confédération est, une fois de plus, un ensemble fragile divisé par de multiples et vieilles rivalités internes aggravées par la politique de répression soviétique et ses jeux de frontières entre ces peuples.

Cela explique pourquoi la CPMC ne fut pas prise très au sérieux à ses débuts. Jusqu'à son premier grand test : l'entrée sanglante des troupes géorgiennes. « Nous sommes étonnés nous-mêmes », affirme Guennadi Alamia, le père abkhaze de la con-

fédération dont il est vice-président. « Alors qu'on tentait sans grande conviction de rassurer nos gens, sceptiques sur l'intérêt d'une telle union avec les frères du Nord, ceux-ci sont venus tout de suite, à pied et souvent sans armes, par les cols de montagne, sans attendre l'aide de la confédération ».

M. Alamia évite de donner le nombre de ces volontaires — estimés à quelques milliers. « Face à 8 000 soldats géorgiens » précise-t-il. La confédération avait ouvert des bureaux de recrutement dans plusieurs villes, et celui de Grozny voyait arriver fin août en Abkhazie quelque 50 personnes par jour, selon des journalistes

locaux. Depuis que le Parlement de la Tchétchénie en phase de rapprochement avec Moscou, a voté le rappel de ses volontaires pour se conformer à un accord de cessez-le-feu, ce bureau a été fermé. Mais M. Alamia est toujours comme chez lui à Grozny, dans un bureau de la « présidence », et si un avion a bien rapatrié quelque 80 volontaires tchétchéniens, d'autres y retournent et l'aide continue.

Réseaux islamiques

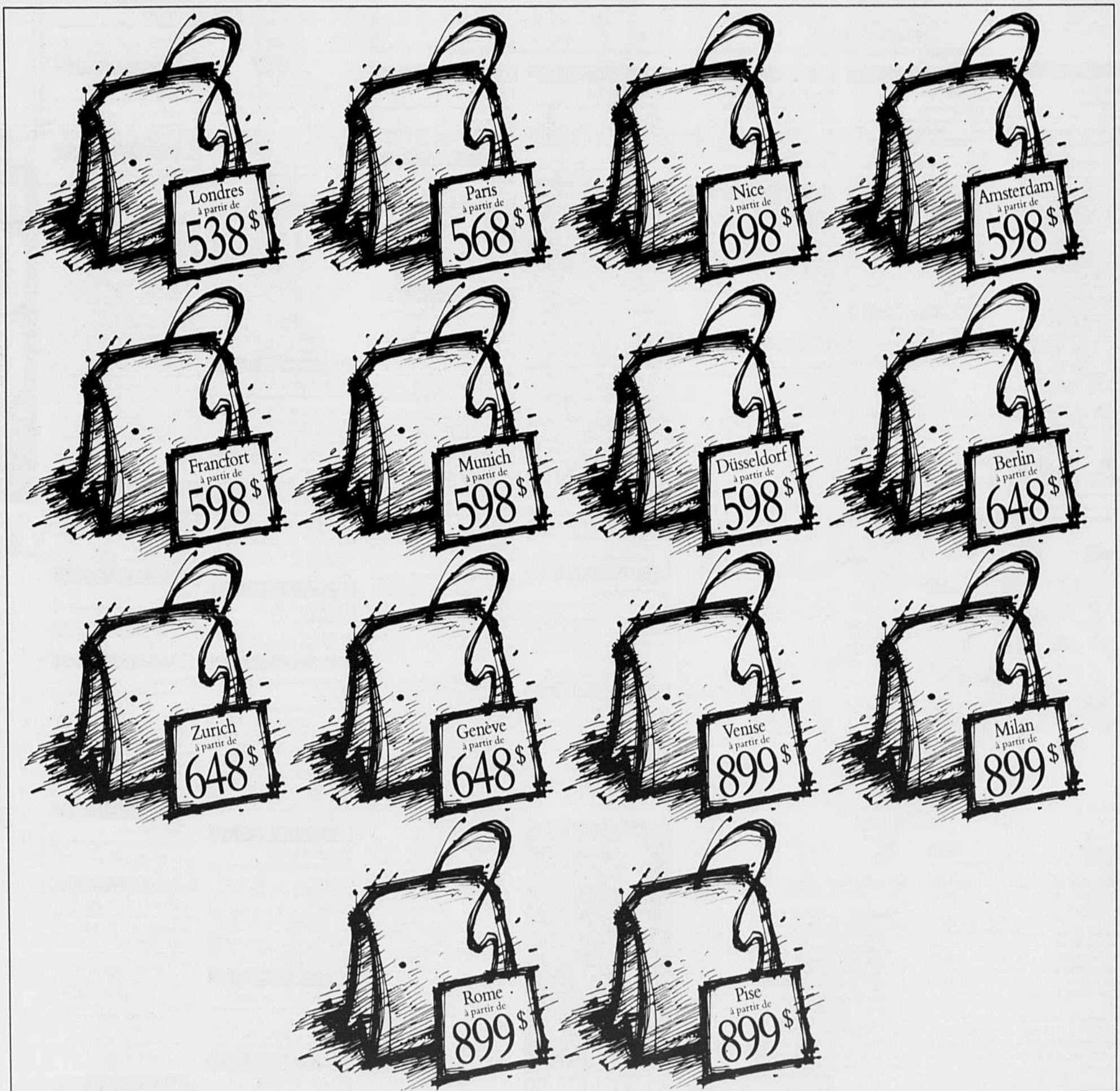
À propos de l'armement, le président de la confédération, M. Moussa Chanibov, déclare : « Il y a des hommes politiques en Russie qui dispo-

sent officiellement d'accès aux armes et qui sont intéressés à nous aider ». Sans plus de détails. Pour le transport, poursuit-il, « nous avons acheté deux avions aux Tchétchéniens ». Pour l'argent, il n'y a pas de problème non plus, selon lui : « J'ai reçu plus de 150 000 \$ de nos compatriotes de Turquie qui nous aident de toutes les manières ». Les communautés de Caucasiens du Nord à l'étranger, surtout au Proche-Orient, représentent plusieurs millions de personnes ayant souvent gardé leurs langues et traditions. Ainsi, des manifestations pro-Abkhazes ont eu lieu en Turquie, d'où une soixantaine de volontaires seraient aussi venus pour se battre.

Ce sont ces réseaux liant les nationalistes du Caucase du Nord à la Turquie et au monde islamique en général — malgré la grande prudence de leurs dirigeants pro-occidentaux — qui font pousser à M. Chevardnadze des cris d'alarme sur « l'encerclement fondamentaliste » qui menacerait la Géorgie et l'Arménie chrétiennes : l'Azerbaïdjan turcophone à l'est, l'Abkhazie à moitié musulmane et l'Adjarie (pour l'instant fidèle à Tbilissi mais peuplée de Géorgiens musulmans) à l'ouest, et les « peuples montagnards » au nord.

Les Russes sont bien sûr sensibles à cet argument mais semblent incapables de définir une politique cohérente. M. Eltsine, après avoir fait de vagues promesses de liberté aux peuples montagnards qui l'avaient cru, s'appuie désormais sur leurs dirigeants conservateurs, ses anciens ennemis, qu'il prend pour des garants de la stabilité face au « syndrome tchétchène ».

Bonté de bon thé! Bonté de bons prix!



L'année dernière nous avons servi 76 millions de tasses de thé. Cette année, et pour la deuxième année consécutive, nous avons remporté le prix de la « Meilleure tasse de thé », décerné par le Conseil du thé. En fait, notre thé a une théière d'avance sur 42 autres lignes aériennes. Si nous pouvons gagner un prix pour quelque chose d'aussi simple qu'une tasse de thé, imaginez un peu notre petit déjeuner, notre déjeuner et notre dîner. Si l'idée d'une bonne tasse de thé ne vous incite pas suffisamment à monter à bord, nos très bas prix sauront le faire. Appelez British Airways au 287-9133 ou communiquez avec votre agent de voyages au sujet d'une bonté de bonne tasse de thé internationale.

BRITISH AIRWAYS

Tous les déplacements doivent être effectués via Londres (pas de haltes permises). Le nombre de sièges est limité et sujet à disponibilité. Selon la date de départ, les tarifs peuvent être plus élevés. La durée minimum/maximum du séjour, les achats anticipés et d'autres conditions prévalent. Cette vente de sièges vers la France n'est pas offerte entre les 19 et 24 décembre. Les rabais pour les détenteurs de la carte Privilege ne s'appliquent pas.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Eltsine n'est pas à la hauteur, dit Gorbatchev

MOSCOU (Reuter) — L'ancien dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev, dont les relations avec Boris Eltsine s'enveniment à nouveau, estime que son successeur au Kremlin n'est pas à la hauteur de sa tâche présidentielle.

Cette attaque figure dans une interview publiée hier par le quotidien *Komsomolskaïa Pravda*, au moment où Mikhaïl Gorbatchev a refusé pour la deuxième fois de venir témoigner devant la Cour constitutionnelle russe, qui juge les activités de l'ancien PC soviétique.

Selon Valeri Zorkine, président de la plus haute instance judiciaire russe, un collaborateur de Mikhaïl Gorbatchev a confirmé par téléphone son refus de comparaître hier matin. La cour, qui lui a infligé lundi une amende symbolique de cent roubles (30 cents), devait se réunir pour statuer sur son cas.

Dans son interview, l'ex-président s'élève avec force contre la convocation de la cour et l'interdiction qui lui est faite de quitter le pays, en se présentant comme le premier « refusnik » de l'après-communisme.

Mais il repart aussi à l'attaque contre Boris Eltsine, son ex-protégé devenu président en décembre, et juge nécessaire qu'un conseil national suprême assume les affaires de la Russie.

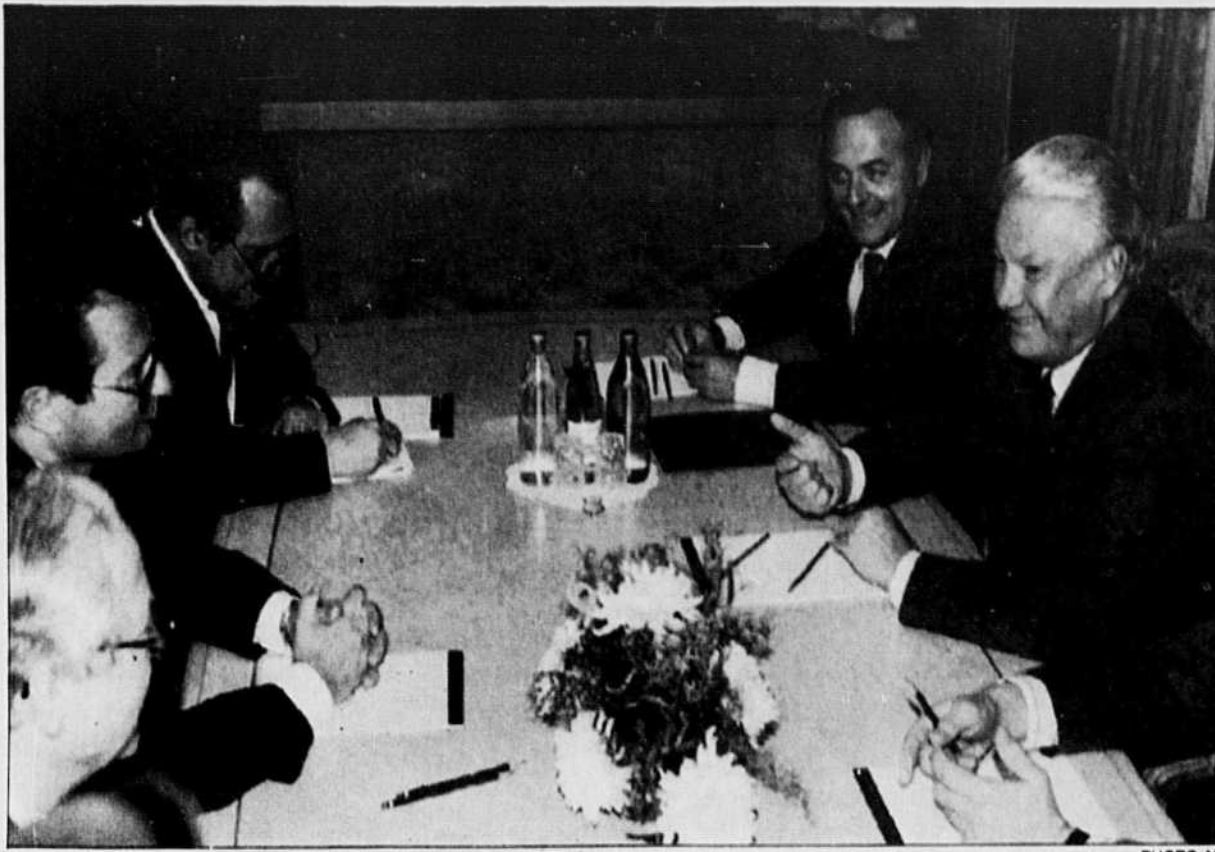
« Le président n'est, de toute évidence, pas à la hauteur de sa tâche, affirme-t-il. Je ne souhaite pas qu'il perde la partie, mais il est en train de la perdre. Et, tous autant que nous sommes, les démocrates, nous ne devons pas perdre la bataille, il ne faut pas perdre la bataille des démocrates. »

Boris Eltsine a déclaré mardi que le refus de comparaître de l'ancien numéro un soviétique dénotait un mépris flagrant des lois instituées alors qu'il était au pouvoir.

Dans un article donné au quotidien italien *La Stampa*, Mikhaïl Gorbatchev assure ne pas souhaiter la démission du président russe. Il ajoute que la convocation de la Cour constitutionnelle vise à le discréditer et la compare à l'assassinat en 1934 de Sergueï Kirov, dont Staline avait pris prétexte pour opérer une purge sanglante des milieux politiques.

« Aucun avocat ne saurait me représenter devant le seul tribunal auquel j'aie à rendre des comptes, celui de l'Histoire », ajoute-t-il.

La cour doit notamment se prononcer sur l'interdiction du PCUS,



Le président russe, Boris Eltsine, et son ministre des Affaires étrangères, Andreï Kozyrev, à sa droite, ont rencontré hier à Moscou le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, au centre.

par Boris Eltsine après le putsch manqué d'août 1991, des députés communistes ayant réclamé l'annulation de sa décision.

Dans son interview à la *Komsomolskaïa*, le père de la « perestroïka » réitère son refus absolu de comparaître.

« C'est une provocation politique contre la société, contre la constitution et contre la Cour constitutionnelle. Une Cour constitutionnelle doit s'appliquer à analyser les documents du point de vue juridique (...) De

quoi s'occupe-t-elle aujourd'hui? De l'Histoire. »

Mikhaïl Gorbatchev se dit prêt à rencontrer Valeri Zorkine, mais en dehors du procès du Parti communiste.

Beaucoup plus populaire à l'étranger que dans son pays, il a un programme chargé et a déjà dû reporter un voyage en Corée du Sud. Le gouvernement italien a protesté officiellement mardi contre son maintien forcé en Russie, qui risque de l'empêcher de se rendre dans la péninsule la semaine prochaine.

Par ailleurs, M. Eltsine a décrété hier l'attribution au gouvernement russe de l'ensemble des locaux de la fondation de l'ancien président Gorbatchev.

Le bâtiment de cinq étages du Centre international pour la recherche politique et sociale est devenu la propriété de l'académie russe des Finances, a rapporté Itar-Tass.

M. Eltsine autorisera par décret l'ancien président soviétique de louer 1000m² de ces bâtiments à un prix à débattre.

La Géorgie tiendra des élections dimanche

TBILISSI (AFP) — Les élections législatives auront bien lieu dimanche prochain en Géorgie en dépit de la grave situation militaire en Abkhazie (ouest de la Géorgie), a assuré hier à l'AFP le vice-ministre géorgien des Affaires étrangères, M. Malkhaz Kakabadze.

« Nous sommes prêts pour ces élections », a-t-il souligné affirmant qu'à son avis « elles auront bien lieu ».

Ces élections, les premières en Géorgie depuis que ce petit pays du Caucase a recouvré l'indépendance à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique il y a moins d'un an, vont se tenir en pleine crise politico-militaire après la sévère défaite infligée dans le nord de l'Abkhazie mardi aux forces géorgiennes par les combattants abkhazes et les volontaires du Caucase du Nord, relèvent les observateurs à Tbilissi.

« C'est un véritable Sedan géorgien que nous avons connu sur le terrain », commente Korneli Kakatchia, président de l'Association des étudiants en sciences politiques de la capitale géorgienne.

Il estime que même si la situation actuelle en Géorgie est « extraordinaire » les élections se tiendront car il faut une légitimité au pouvoir.

Toutefois selon M. Kakatchia, les élections n'auront pas lieu en plusieurs points du territoire géorgien : Ossétie (est), Mingrèlie (sud-ouest de la Géorgie), fief des Zviadistes (partisans de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia) en raison de l'insécurité qui y règne. De même, en raison des combats, le scrutin ne se déroulera pas au nord de l'Abkhazie, alors qu'il devrait néanmoins se tenir dans la région sud de cette république indépendante.

Quelques 33 « blocs » ou groupes de partis vont participer aux élections

en Géorgie.

Selon les estimations de M. Kakatchia, le Bloc de la Paix (dirigé par Vakhtang Gogoadze, ex pro-communistes et monarchistes) arrive en tête des intentions de vote, devant le Bloc du 11 Octobre (groupe des Libéraux démocrates) et les Verts (Écologistes, présidé par Zourab Jvania).

Pour sa part, un haut fonctionnaire de l'entourage du vice-premier ministre géorgien Sandro Kavtsadze a indiqué à l'AFP qu'il était important que ce scrutin se tienne pour « l'avenir politique de la Géorgie ».

Commentant la perte du nord de l'Abkhazie par les troupes géorgiennes, le haut fonctionnaire qui a requis l'anonymat a accusé les « forces réactionnaires en Russie d'être derrière ces événements ».

« On nous a trompés. Les forces du passé en Russie en veulent à Edouard Chevardnadze (président du Conseil d'Etat), quand il était ministre des Affaires étrangères de l'URSS, d'avoir retiré les troupes soviétiques d'Afghanistan et d'avoir permis la réunification de l'Allemagne », a-t-il ajouté.

Le haut fonctionnaire a également estimé que la Russie est « en train de se débarrasser de la poudrière du Caucase du Nord (la Confédération des Peuples montagnards du Caucase du Nord en rébellion contre Moscou) en poussant les volontaires Tchétchènes vers l'Abkhazie ».

De son côté, le métropolitain de Soukhoumi et d'Abkhazie, le Père David, assure que la Géorgie « se trouve aux avant-postes de la chrétienté ».

Selon lui, le conflit d'Abkhazie montre que « ce sont les Musulmans du Caucase du Nord qui cherchent à ouvrir une voie vers la Mer Noire ».

ENCORE UNE FOIS, C'EST LE TEMPS DES

Obligations d'épargne du Canada

*C'est le temps de la récolte.
C'est aussi le temps de prévoir et
de rassembler vos économies pour
acheter des Obligations d'épargne
du Canada. Depuis 46 ans, elles
représentent l'investissement favori
de millions de Canadiens.
Cette année, elles seront en
vente du lundi 19 octobre au lundi
2 novembre. Vous pouvez acheter vos
Obligations d'épargne du Canada
à votre institution financière; mais
n'oubliez pas qu'elles sont offertes
pour un temps limité seulement.
Alors, assurez-vous d'acheter
les vôtres avant qu'il soit
trop tard.*

VOICI SIX CARACTÉRISTIQUES
TRÈS INTÉRESSANTES :

- SÛRES.** Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Elles constituent un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.
- ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS.** Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; vous avez donc toujours accès à votre argent.
- TAUX CONCURRENTIEL.** Les obligations offrent un taux de rendement concurrentiel, surtout si l'on considère qu'elles sont encaissables en tout temps. Cette année, le taux d'intérêt sera annoncé à la mi-octobre.

4. DEUX TYPES D'OBLIGATIONS.

Quand vous optez pour les obligations à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement. Si vous choisissez les obligations à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé le 1^{er} novembre de chaque année.

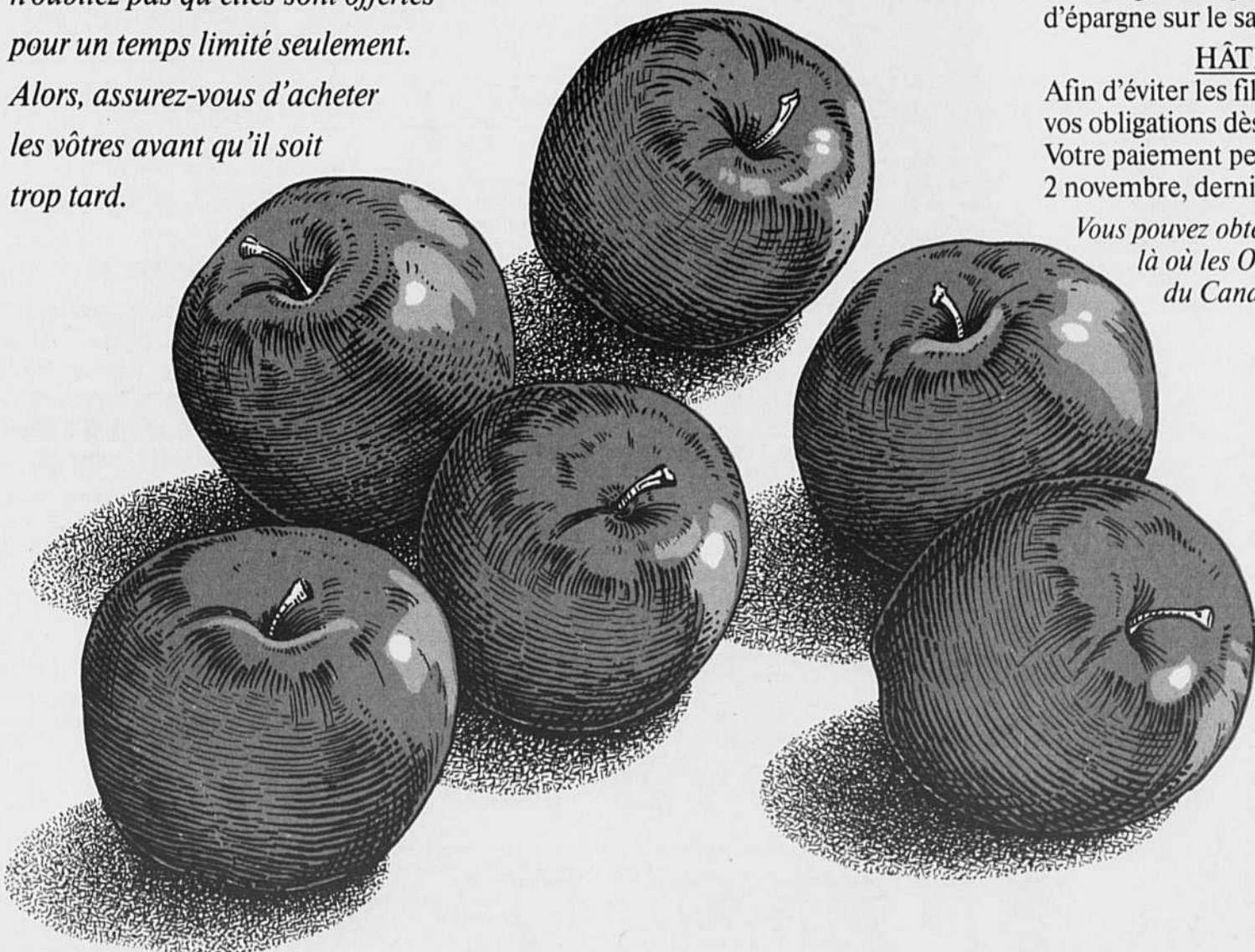
5. À PARTIR DE 100 \$. Les obligations à intérêt composé sont offertes à partir de coupures de 100 \$, tandis que les obligations à intérêt régulier le sont en coupures minimales de 300 \$.

6. LES ACHETER... RIEN DE PLUS FACILE ! Vous pouvez acheter vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada à votre institution financière. Bon nombre d'employeurs offrent également à leurs employés la possibilité d'acheter des obligations par le biais du Mode d'épargne sur le salaire.

HÂTEZ-VOUS !

Afin d'éviter les files d'attente, achetez vos obligations dès le 19 octobre. Votre paiement peut être daté du lundi 2 novembre, dernier jour de la campagne.

*Vous pouvez obtenir tous les détails
là où les Obligations d'épargne
du Canada sont en vente.*



Canada

Achetez-les du 19 octobre au 2 novembre.



Destroyer russe en mission dans le Golfe

d'après Reuter et AFP

MANAMA (Reuter) — Le contre-torpilleur russe *Amiral Vinogradov* est entré hier dans le Golfe pour y surveiller l'application des sanctions de l'ONU contre l'Irak, a-t-on appris de source navale occidentale.

Le destroyer lance-missiles se dirige vers Bahreïn, où ses officiers doivent rencontrer demain des responsables des marines américaine, française et britannique.

Les forces navales de l'ex-URSS avaient escorté des pétroliers et d'autres navires marchands dans les eaux infestées de mines du Golfe vers la fin du conflit Iran-Irak de 1980-88, mais en opérant séparément des marines occidentales.

« Ce sont les premiers mouvements auquel ils participeront vraiment avec nous dans le Golfe », déclare-t-on de même source.

Des bâtiments soviétiques s'étaient joints pour la dernière fois à des navires américains au Proche-Orient en 1984, à l'occasion d'une opération internationale de dragage de mines en mer Rouge et dans le Canal de Suez.

Américains, Français et Britanniques patrouillent dans le Golfe depuis la fin de la guerre contre l'Irak, en février 1991, afin de surveiller l'application des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Par ailleurs, le président irakien Saddam Hussein s'en est pris violemment aux inspecteurs de l'ONU chargés du désarmement de l'Irak, les qualifiant de « chiens errants », a rapporté hier la presse irakienne.

Ces inspecteurs « dévorent la chair de l'Irak, tout en cherchant délibérément à porter atteinte aux valeurs morales de la direction (irakienne) et à l'identité de l'Irak », a déclaré Saddam Hussein dans un discours prononcé lundi lors d'une réunion du parti Baas (au pouvoir à Bagdad).

C'est la première fois que le président irakien critique aussi violemment les équipes d'inspecteurs de l'ONU. Sa déclaration est intervenue trois jours après l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution prévoyant la saisie d'avoires irakiens gelés à l'étranger pour financer les activités de l'ONU en Irak et payer des dommages de guerre.

Plus d'une quarantaine d'équipes d'inspecteurs des Nations unies se sont rendues en Irak, depuis la fin de la guerre du Golfe en février 1991, pour vérifier l'élimination des armes irakiennes de destruction massive.

Le président irakien a enfin estimé que la zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak n'avait pas donné les résultats attendus en Occident. « Grâce à la colère des Irakiens, les agresseurs ont perdu tout espoir de réaliser les projets conçus par leurs esprits malades », selon lui.

